



RAPPORT D'ACTIVITE 2022

Section Hérault



Assemblée annuelle
12 juillet 2023

Préambule

L'ENGAGEMENT ASSOCIATIF

Le socle républicain

15 octobre 2020

[...] «*Je jure sur mon honneur, de me dévouer au service de la République, à la conservation de son territoire dans son intégrité, à la défense de son gouvernement, de ses lois et des propriétés qu'elles ont consacrées ; de combattre, par tous les moyens que la justice, la raison et les lois autorisent, toute entreprise tendant à rétablir le régime féodal, à reproduire les titres et qualités qui en étaient l'attribut ; enfin, de concourir de tout mon pouvoir au maintien de la liberté et de l'égalité* ». Ainsi prêtaient serment en l'an X les premiers légionnaires pour être reçus dans l'ordre [...]

Danielle Aben
Présidente de la section de l'Hérault
Hôtel de ville de Montpellier

Extrait du discours lors de la signature solennelle de la charte de la Laïcité
Texte intégral en annexe

L'engagement citoyen

12 avril 2023

[...] Il y a exactement 102 ans la SMLH était créée sur le principe de l'entraide, pour venir en aide aux glorieux poilus tombés dans la misère parce qu'invalides, ayant perdu l'outil de travail, ou leurs biens. Aux lendemains de la Grande guerre, veuves et orphelins complétaient ce tableau de misère. Les aides sociales n'existaient pas.

A l'orée des années 2000 la SMLH a ouvert son champ d'actions à la solidarité nationale.

Le cadre fermé de l'entraide ne se justifiait plus. Dans l'Hérault, dans les années 2010, nous avons choisi comme domaine d'expression de notre solidarité sociétale, la valorisation de la jeunesse.

Trois axes majeurs ont été privilégiés : la Mémoire en valorisant, pendant 6 ans, des travaux étudiants à propos du centenaire de la guerre 14-18. Deuxième axe, l'engagement citoyen des élèves ingénieurs de l'Institut Agro de Montpellier, en récompensant, tous les ans, des étudiants dont l'engagement civique, en dehors de leurs études, a été exemplaire. Troisième axe, la transmission intergénérationnelle des savoirs et des savoir-faire, et la valorisation de l'apprentissage et par ce biais de cette cohorte d'apprentis, alors, mal considérée par la société. La réponse sociétale n'a pas été très favorable à notre engagement auprès de cette jeunesse-là. Il a fallu tenir bon, malgré des vents contraires. Douze ans plus tard les pouvoirs publics reconnaissent le bien-fondé de notre engagement solidaire et entièrement bénévole au bénéfice d'une jeunesse méritante et travailleuse. Aujourd'hui l'apprentissage a gagné ses titres de noblesse, la SMLH a contribué à cette évolution sociétale.

Engagement, solidarité, mérite, reconnaissance, voilà des mots qui résonnent en vous sapeurs-pompiers. En décembre 2020, dans l'Hérault le SDIS et la SMLH convenaient de rendre hommage tous les ans à 3 sapeurs-pompiers volontaires aux mérites reconnus. L'idée étant que des hommes et des femmes engagés, discrets, disponibles, sans histoires soient cités en exemple aux yeux de la société et honorés publiquement. Nous avons convenu d'honorer chaque année : le plus jeune qui entame une carrière de sapeur-pompier volontaire après avoir suivi sa formation de jeune sapeur-pompier ; le plus ancien qui termine une carrière de sapeur-pompier volontaire après avoir mené en parallèle de sa vie professionnelle une carrière entière au service de la collectivité ; le sapeur-pompier volontaire qui a eu au cours de l'année une action particulièrement remarquable.

2020 et 2021 allaient être terribles pour vous sapeurs-pompiers et soignants. Compliquées pour nous bénévoles associatifs. En 2022 chacun a commencé à panser ses plaies et nous voilà, ce 12 avril 2023, enfin, à rendre hommage à ce corps de volontaires et parmi ce corps à ses plus valeureux membres.

Mais pourquoi donc êtes-vous si nombreux ce soir ? Normalement vous devriez être 9 sapeurs-pompiers volontaires : 3 au titre de 2020, 3 au titre de 2021, 3 au titre de 2022. Vous êtes 38 ! En effet le contrôleur-général Florès, nous a proposé pour l'année 2021, de remercier le corps des volontaires qui s'est particulièrement investi dans la lutte contre le covid et notamment dans les centres de vaccination. Et pour que cet hommage soit parfait, j'ai sollicité les spécialistes reconnus par la Nation pour leur implication dans cette terrible épidémie. Vous les connaissez déjà, eux m'ont dit combien ils étaient heureux de participer à cet hommage et aussi de vous retrouver. A ma droite Franck Molina l'inventeur du test salivaire que vous avez dû maintes fois utiliser, à ma gauche le professeur Kala Klouche, chef du département de médecine intensive et de réanimation du CHU de Montpellier, dont l'action et les initiatives dans la lutte contre le covid, ont été unanimement louées au niveau national.

Merci à vous toutes et tous volontaires qui sacrifiez votre vie familiale et de loisir, au service de la collectivité. Merci à vous toutes et tous pour votre disponibilité au moment où notre société vit une crise de l'engagement. Merci à vous toutes et tous d'être un exemple quotidien de civisme et de courage, au moment où notre société vit une crise civique sans précédent. Nous n'ignorons pas que les grands corps chargés de nous protéger, de nous assister, de nous sauver et de préserver nos biens, sont les premiers agressés en intervention. Récemment lors d'une réception dans l'ordre de la Légion d'honneur j'ai entendu cette belle phrase « *maintenant que j'ai reçu cette médaille il va falloir que je la mérite* » belle boutade ! C'est un peu la devise de la société des membres de la Légion d'honneur « *notre médaille nous engage* ». A nous de vous honorer.

Voilà le sens de notre présence auprès de vous, éveiller les consciences sur votre dévouement sans limite au service de la société et rendre hommage à ce qui nous unit : la Fraternité

Danielle Aben
Présidente de la section de l'Hérault
Hôtel du département de l'Hérault

Hommage public à l'engagement citoyen des sapeurs-pompiers volontaires

Sommaire

L'ENGAGEMENT ASSOCIATIF	1
Le socle républicain	1
L'engagement citoyen	1
L'ASSEMBLEE ANNUELLE	3
L'assemblée	3
Les comités	3
Les partenaires	3
Transmission intergénérationnelle	3
Mémoire	3
Le cocktail	3
LA FETE DE L'ETE	4
Des participants	4
La soirée gypsi	4
L'émotion	4
Verbatim	5
Epilogue	5
LA SECTION DE L'HERAULT	6
Composition du conseil d'administration de la section de l'Hérault	6
Les labels de la smlh34	6
Les commissions	6
Transmission des savoir-faire	6
Transmission des valeurs	6
Vie de la section	6
Les partenaires de la SMLH34	6
Les associés de la SMLH34	7
Les conventions	7
LES MEMBRES DE LA SECTION DE L'HERAULT	8
In memoriam	8
Les adhérents	8
Les arrivants en provenance d'autres sections	8
Les effectifs	8
LES ACTIVITES MENSUELLES	9
LES ACTIONS PAR THEMES	16
L'entraide	16
Lutte contre l'isolement	16
La solidarité	16
Rayonnement et prestige	17
Valeurs civiques et citoyennes	17
LES COMPTES 2022 PAR FONCTION	19
Principales opérations	19
RAPPORT DU TRESORIER	20
Les comptes des comités en 2022	20
Les comptes 2022 de la section seule	22
LA VERIFICATION DES COMPTES	23
LES PROJETS 2024	24
Les projets traditionnels reconduits et en cours	24
Les projets nouveaux	24
BUDGET PREVISIONNEL 2024	25
VOTES	26
ANNEXES	26
Les mouvements depuis le 12 juillet 2022	26
Charte de la Laïcité	28
Relevé d'identité bancaire	30

L'ASSEMBLEE ANNUELLE

L'assemblée



Les comités



Les partenaires



Transmission intergénérationnelle



Mémoire



Le cocktail



LA FETE DE L'ETE

Les participants



La soirée gypsi



Les danseurs



L'émotion



Verbatim

Le plus ancien dans le grade le plus élevé

"Chère Danielle,

Quelle belle soirée que cette AG très réussie. Un grand merci et j'y associe bien sûr Jacques. Quelle belle cérémonie empreinte d'émotions que la remise des drapeaux et dépôt de gerbe : simplicité, dignité. Je n'oublie pas la séquence tout aussi émouvante de la remise de la médaille de la SMLH à Helena. Encore bravo et merci. Que vive la SMLH et en particulier la section de l'Hérault, la plus opérationnelle de France. Bien à toi. Gérard "

Commissaire général Gérard Deltour

Ancien directeur central du service du commissariat de l'armée de terre

La plus ancienne dans le grade le plus élevé

"Encore une fois, merci beaucoup chère Présidente pour cette excellente réunion de notre section Smlh, et aussi un remerciement plus personnel pour la judicieuse composition de notre table, si gaie et passionnante. Bonne nuit et amitié.

Claude Suire Reisman

Le nouvel arrivant

Madame la Présidente,

venant d'assister à l'assemblée annuelle de la SMLH de l'Hérault, et en tant que récemment transférés, nous voulions, mon épouse et moi-même, faire part de notre vive satisfaction.

Cadre exceptionnel, accueil chaleureux, contacts très sympathiques, prestations remarquables pour le dîner et l'accompagnement musical... Emotion aussi par l'accent autour des engagements : celui des jeunes, de celle qui a œuvré avec une certaine discrétion au bon fonctionnement de la société ; sans oublier l'hommage au soldat mort au Mali, si jeune.

Merci pour votre dévouement et félicitations pour l'effet d'entraînement, pas évident de nos jours. Respectueusement.

Brigitte et Etienne Lamps, comité de Béziers.

Epilogue

L'année dernière **Patricia Weber, vice-présidente du conseil départemental de l'Hérault, déléguée à la solidarité aux personnes et à l'autonomie**, nous avait proposé son aide, notamment par des sessions de formation sur les thèmes de notre choix, relevant de sa délégation. Pour sa part, la SMLH34 a souhaité porter toute l'attention aux délégués de territoires, sociétaires engagés au plus près de nos adhérents et de nos relations. Madame Weber a présenté en 2023 les options et le fruit de notre travail. Nous avons pensé qu'il serait bénéfique de commencer par des sessions légères de découverte en 2023, et rectifier les formations après les premiers retours des délégués pour les sessions 2024. Il faut penser que cette formule a séduit l'assistance, nous avons enregistré trois nouveaux volontaires, dans le comité de Montpellier, et noté que certains sont également volontaires pour participer à des actions au profit de la jeunesse.

Les interventions dans les établissements scolaires ont été le second point fort de cette assemblée. Le projet avait déjà reçu l'avis unanime du dernier conseil d'administration. La maquette sera présentée, à la rentrée à l'Education nationale pour validation, et en priorité aux communes, soutiens de la SMLH34, pour mise en œuvre.



LA SECTION DE L'HERAULT

Composition du conseil d'administration de la section de l'Hérault

Présidente	Danielle Aben
Vice-présidents	Alain Mombel Jacques Aben
Secrétaire	François Jacquey
Secrétaire adjointe	Georges Friess Huguette Brugger
Trésorier	Henry Coquelle
Trésorier adjoint	Lucien Beurier
Trésorier adjoint	Jacques Aben
Vérificateur des comptes	Gérard Deltour
Conseillères	Hélène Mandroux, Claude Reisman
Union des Femmes Décorées	Gabrielle Deloncle
Chargés de mission	Bernard Bonnafy, Christian Ratel, Marie-Hélène Bodilis, Hélène Maçon, Jean-Louis Requena, Gilles Schneider, Jean-Louis Auzan, Hélène Ghesquièrre
Autres membres	Chantal Berhault, Florian Mantione
Comité de Béziers	Norbert Simon
Comité de Cœur d'Hérault	Hélène Barral
Comité de Montpellier	Huguette Brugger
Comité du Pic-Saint-Loup	Jean-Pierre Reynaud
Comité de Sète	Jean-Louis Réquena
Amis de la SMLH	Dominique Henry Perrin
Autres chargés de mission	Pascal Chabert, Simon Joffre Merisse

Les labels de la smlh34

L'honneur en action depuis 2011, Mission Centenaire 14-18, Fondation des plus Grands Invalides de Guerre

Les commissions

Finances :

Budgets	Danielle Aben
Ressources	Jacques Aben
Vérification des comptes	Commissaire général Gérard Deltour
Comptabilité	Henri Coquelle, Lucien Beurier,

Prestige et rayonnement

Jacques Aben, François Jacquey, Claude Suire-Reisman, Lucien Beurier, Huguette Brugger

Transmission des savoir-faire

Danielle Aben, Marie-Hélène Bodilis,
Rapporteurs : Hélène Ghesquièrre, Jean-Louis Auzan, Christian Ratel, Gilles Schneider
Claude Suire-Reisman, Hélène Maçon, Marie-Hélène Bodilis, Alain Mombel, Bernard Bonnafy, Georges Friess, François Jacquey, Jacques Aben

Transmission des valeurs

Concours universitaire

Les Universités de Montpellier : Jacques Aben, Gérard Deltour, François Jacquey, Marie-Laure Anselme Martin, Danielle Aben
L'institut Agro Montpellier : Jacques Aben, Alain Mombel
Corpo de Droit et de Science Politique : Danielle Aben

Volontariat des sapeurs-pompiers :

Danielle Aben, Jacques Aben, Hélène Mandroux

Trophées du Centenaire de la SMLH

Danielle Aben, Jacques Aben, François Jacquey, Alain Mombel, Bernard Bonnafy, *Monique Agugliaro (FFMJSEA34)*

Vie de la section

Rentrée solennelle, assemblées, galas,

Danielle Aben, Jacques Aben, François Jacquey, Gérard Deltour, Alain Mombel, Huguette Brugger

Communication

Danielle Aben, Anne Deltour

Logistique

François Jacquey, Gérard Deltour, Jacques Aben, Huguette Brugger

Les partenaires de la SMLH34

Les partenaires institutionnels

Préfet de l'Hérault, Université de Montpellier, Université Paul Valéry Montpellier, Direction départementale de travail de l'emploi et des solidarités Hérault, Académie de Montpellier, L'Institut Agro Montpellier.

Les partenaires publics

Opérations en cours

Communauté de communes du Grand-Pic-Saint-Loup, Département de l'Hérault, Région Occitanie, villes de Bédarieux, Béziers, Castries, Clermont-l'Hérault, Lodève, Lunel, Montpellier Métropole, Pérols, Saint-Clément de Rivière, Saint Gély du Fesc, Saint Georges d'Orques, Vendargues.

Opérations terminées

Gendarmerie de l'Hérault, villes de Ganges, Mauguio-Carnon, Palavas-Les-Flots

Les partenaires privés

AMOMA Hérault, BP SUD, Cliniques du docteur Ster, Fondation Jean Ster, GENERATIONS MOUVEMENT HERAULT, GROUPAMA Méditerranée, Groupama Montpellier, MECENE, SAS MARINE- Le Castelet, ZONTA CLUB Marie de Montpellier

Les associés de la SMLH34

Opérations en cours

Association nationale de l'ordre national du Mérite de l'Hérault,

Association des membres de l'ordre du Mérite agricole de l'Hérault,

Fédération française des membres de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif de l'Hérault.

Opérations à venir

ONACVG Hérault (Jean Moulin)

Opérations terminées

Office national des combattants et victimes de guerre de l'Hérault- Centenaire 14-18, Bulles de mémoire

Concours de la Résistance et de la déportation

Les conventions

Encouragement de l'Engagement citoyen

Ecole supérieure d'agronomie de Montpellier

Fédération française des Médaillés de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement associatif de l'Hérault

Service départemental d'incendie et de secours de l'Hérault

Mémoire, prestige de l'Ordre, entraide solidarité

Clinique Alzheimer « Les Jardins de Sophia », Castelnau le Lez

Promotion des métiers manuels auprès de la jeunesse

Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Hérault, Communauté de communes du Grand Pic-Saint-Loup, Ville de Pérols

Mémoire

Ville de Vendargues

LES MEMBRES DE LA SECTION DE L'HERAULT

In memoriam

depuis le 12 juillet 2022, nous déplorons le décès de 26 sociétaires

Les adhérents

Depuis le 12 juillet 2022, 8 membres de l'ordre ont rejoins la société des membres de la Légion d'honneur de l'Hérault.

Les arrivants en provenance d'autres sections

Depuis le 12 juillet 2022, 24 sociétaires sont arrivés dans la section de l'Hérault

Les effectifs

Evolution annuelle

années	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
DECORES	653	635	614	586	557	551	542	530
MEMBRES ASSOCIES	101	95	86	79	89	89	81	78
AMIS*	8	8	12	12	12	14	19	23
TOTAL	762	738	712	677	658	654	642	631

Les décorés par sexe et grades

Grades	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Chevalier	490	479	461	461	439	436	430
Officier	132	121	104	96	90	86	83
Commandeur	30	32	26	26	25	17	15
Grand Officier	3	3	3	3	3	3	1
Grand Croix	0	0	0	0	0	0	1
	655	635	594	586	557	542	530

HOMMES

Grades	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Chevalier	398	387	372	372	348	350	341
Officier	126	113	96	87	83	79	75
Commandeur	30	32	26	26	25	17	15
Grand Officier	2	2	3	3	3	3	1
Grand Croix							1
	556	534	497	488	459	449	433

FEMMES

Grades	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Chevalier	92	92	89	89	91	86	89
Officier	6	8	8	9	7	7	8
Commandeur	0	0	0	0	0	0	0
Grand Officier	1	1	0	0	0	0	0
Grand Croix							
	99	101	97	98	98	93	97

LES ACTIVITES MENSUELLES

Janvier

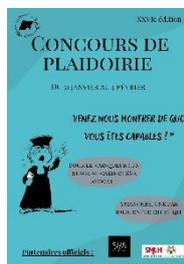
Concours de plaidoirie

Nos jeunes amis de la Corpo de Droit et de Science politique ne ratent jamais une occasion d'être présents à nos côtés. Ils ont bien compris le bénéfice qu'ils pouvaient en retirer. Ce fut plaisir et un honneur de devenir partenaire de ce concours

Les trophées du Centenaire

« [...] Ce 24 janvier le chef d'état-major de l'Armée de Terre, en visitant l'équipe du XV de France déclarait : « Le xv de France incarne la combativité, la force morale et l'esprit d'équipe, autant de valeurs partagées avec l'armée de terre qui fondent le socle des engagements d'aujourd'hui et de demain. #Notredéfence #SixNations. »

Nous pouvons nous approprier la formule. Le jeu de balle au tambourin, les joutes languedociennes et la course camarguaise incarnent la combativité, la force morale et l'esprit d'équipe selon nos traditions locales, autant de valeurs partagées avec les médaillés de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif et les membres de la Légion d'honneur de l'Hérault Mmes et MM. les présidents et les bénévoles, vous bâtissez le socle des engagements d'aujourd'hui et de demain dans l'Hérault, vous bâtissez le socle de la Fraternité, vous transmettez l'héritage. #Nos racines #Notreculture #Notre Nation. »



un

Danielle Aben

29 janvier 2022

Remise des Trophées du Centenaire

Les trophées du Centenaire

A l'occasion du Centenaire de la société des membres de la Légion d'honneur, la section de l'Hérault a voulu célébrer les valeurs de solidarité et de fraternité qu'elle porte, en organisant un événement majeur « les Trophées du Centenaire » (le covid nous a perturbé grandement tout de même, nous vous devons une fête, puisqu'aujourd'hui encore nous devons respecter des normes sanitaires).

Jeunes champions prometteurs vous connaissez le goût de l'effort et de la performance. Mais nous souhaitons à travers vos exploits transmettre ce goût à vos camarades. Vous devenez une valeur d'exemple, soyez en fiers.

Grâce à vos exploits nous souhaitons aussi, valoriser nos traditions locales, notre culture commune. Nous souhaitons donner des racines à ceux qui pensent qu'ils n'en n'ont pas. Et quoi de mieux que ces trois sports dont les origines remontent à la nuit des temps de l'Histoire de nos terres occitanes !

Jeunes gens soyez fiers, vous êtes une valeur d'exemple mais vous êtes aussi des héritiers. Héritiers et exemplaires ! Mais vous ne pouvez oublier que vous devez ces honneurs, à ceux qui vous entraînent, vous soutiennent, vous forment, vous transmettent. Héritiers, exemplaires et obligés. Ces victoires, ces honneurs, cette reconnaissance en effet vous obligent. Vous devenez un maillon de la transmission de notre histoire, de notre culture, de nos valeurs. Ces trophées et ces médailles sauront vous le rappeler.

Danielle Aben

29 janvier 2022

Remise des Trophées du Centenaire

Clôture des manifestations dans le cadre du Centenaire de la société des membres de la Légion d'honneur 1921-2021



Février

Le site de la section

En matière de communication de la section, une maille du filet était béante. Bien que vous soyez près de 1000 à recevoir la Newsletter tous les dimanches soir, que les réseaux sociaux fonctionnent bien, la section n'alimente le site national que rarement, faute de temps. Anne Deltour, qui a une expérience de près de 10 ans dans ce domaine, a bien voulu s'engager auprès de la section de l'Hérault. A terme, le but serait de basculer la totalité de nos informations : événements, agendas, photos, dans l'espace réservé aux sections sur le site national. Anne Deltour n'est pas inconnue. Anne est artiste plasticienne. C'est elle qui a conçu en 2013 les affiches du Concours universitaire de Montpellier.



Mars

Centenaire de la SMLH en Occitanie, réunion des sections à Toulouse

Verbatim "Nous sommes dans l'utilité publique... Ce que vous faites est utile, nous sommes dans une mission d'intérêt général, [...] vous renforcez le lien social. La Société des membres de la Légion d'honneur a su s'adapter dans la quête du sens de la vie, alors que les repères s'estompent [...] grâce à votre talent, votre énergie [...] Si nous ne savons pas qui nous sommes, comment voulez-vous que nous sachions où nous allons. Par votre courage et votre engagement vous agissez dans l'intérêt général."

Etienne Guyot
préfet de la Région Occitanie, préfet de la Haute Garonne
Toulouse, monument aux Morts, 19 février 2022

Le moment de solitude : chaque section a été mise à contribution au cours de ces 48 heures : remises de trophées à des jeunes lycéens ou apprentis, dépôt d'une gerbe, ravivage de la Flamme. La section de l'Hérault déposera la gerbe au monument aux Morts accompagnée de deux jeunes porteurs, avant le ravivage de la Flamme par la section du Lot. Pas de consignes, pas de balises au sol... Trois gerbes sont gardées par des jeunes. Le préfet déposera la gerbe en dernier, la ville de Toulouse le précédera et donc la première gerbe sera celle de la SMLH d'Occitanie. Deux enfants du Conseil Municipal des Enfants de Toulouse, au garde-à-vous veillent sur la gerbe. Un coup d'œil : "ils sont bien petits ces enfants, et la gerbe est bien grande. S'ils sont petits, c'est qu'ils sont débutants. S'ils sont débutants, ils n'ont probablement jamais contribué à une telle cérémonie." Vient le moment fatidique, tétanisés ils soulèvent la gerbe et on peut craindre le pire. Votre présidente ne les attend pas, elle va les chercher et les consignes sont données en marchant, à voix basse (c'est un secret entre nous) : "Les enfants, c'est lourd, il vous faut marcher très lentement, vous allez y arriver, vous vous dirigez vers la flamme... lentement... doucement !" Un geste salutaire nous signifie l'endroit du dépôt. "Les enfants on se baisse lentement... vous déposez la gerbe doucement... très bien. Vous reculez d'un pas, vous vous arrêtez à mes côtés, vous vous redressez et nous allons nous recueillir pendant une minute... C'est bon, les enfants, vous regagnez votre place". Ils hésitent. Ils ne savent pas où aller. "Je vous raccompagne. Merci pour votre aide, vous avez été parfaits." Pas peu fiers les petits !



Asso.porte-drapeaux H.G.

Retour sur les rangs. Anne Coldefy : "On voit que tu as l'habitude". "Merci Anne". Le moment de solitude est passé. Le Conseil Municipal des Enfants, par ses deux petits porteurs, a honoré dignement les Morts pour la France.

Avril

La mémoire de Vendargues



Mais le vieux drapeau continue de servir. La SMLH est de plus en plus présente sur le territoire, la gestion de la participation aux cérémonies devient de plus en plus compliquée. Un second drapeau a été commandé. Une aide est demandée aux collectivités, la ville de Montpellier répond, le département de l'Hérault s'est proposé pour acheter le second drapeau ! Il a alors été envisagé de déposer notre vieux drapeau aux archives départementales. Au même moment, la ville de Vendargues a vu sa section des anciens combattants disparaître. Il était impensable pour Pierre Dudieuzère, l'ancien maire, de ne plus avoir d'association support de la mémoire dans la commune. Bernard Bonnafy, vice-président du comité de Montpellier, citoyen investi dans sa ville, a créé l'association « Mémoire de Vendargues » pour faire vivre le souvenir et le diffuser vers les jeunes. Il en est devenu le président. En remerciement de la fidélité de la commune dans les prix aux apprentis, le vieux drapeau lui a été confié, par convention, et elle en a donné la gestion à la jeune association. Et pour boucler la boucle, la SMLH34 est membre de droit de l'association « Mémoire de Vendargues ».

Le drapeau sert presque exclusivement à Vendargues. Il participe aux cérémonies patriotiques et mémorielles, c'est le colonel Joseph Lenzotti, membre de la SMLH34, qui le porte. Bernard Bonnafy a entrepris une restauration légère mais nécessaire pour une bonne présentation. Des huit drapeaux de l'Hérault il est notre préféré. La « Mémoire de Vendargues » est toujours vive, le « vieux drapeau » (c'est son nom) est toujours debout

La ville de Vendargues est un des partenaires historiques des Prix aux apprentis. Les liens sont étroits entre les sociétaires de la SMLH et la ville. Les péripéties de nos drapeaux les ont resserrés. Dès 2011, le président de la section, le colonel de Lartigue, avait lancé l'idée de renouveler notre drapeau. A l'époque, il n'y en avait qu'un pour la section et le comité de Montpellier. Il était vieux (une vingtaine d'année) et très fatigué. La section se lançait alors dans les Prix aux apprentis et sagement elle a préféré voir l'évolution de cette opération avant d'entreprendre de nouvelles dépenses. Les prix étant sur les rails, l'achat d'un drapeau a pu être envisagé. Le premier achat a paru somptueux, le drapeau était cher, très cher. Mais rien n'a fait flancher votre présidente, le drapeau sera fait de tissu français, monté en France, avec des ouvriers français et des brodeuses françaises. Il était impensable que le drapeau de la Légion d'honneur arrive de contrées orientales lointaines, même à des prix défiant toute concurrence. Une souscription a été lancée, le nouveau drapeau a été autofinancé.

Mai

8 mai 2022

Saint-Gély-du-Fesc

La SMLH34, invitée d'honneur du 77^{ème} anniversaire du 8 mai 1945

Les jours de cérémonies, il est bien difficile d'être présents dans les communes du département et à Montpellier pour la cérémonie départementale. Les sociétaires se répartissent dans les communes partenaires.



10 mai 2022 :

Journée nationale des mémoires de la traite, de l'esclavage et de leurs abolitions, Montpellier, hôtel de ville devant la stèle de l'abbé Grégoire. Superbe discours de Yare Diagne, président du collectif du 10 mai, qui a retracé, cette année, avec beaucoup de tact, et de pudeur la souffrance des femmes esclaves, épouses et mères.



12 mai 2022

Montpellier, commémoration du 60^{ème} anniversaire du 12 mai 1962.

e sénateur Hussein Bourgi associe au dépôt de gerbe, le 1^{er} vice-président du conseil départemental pour les anciens combattants, les victimes de guerre et la mémoire de la Nation de l'Hérault, la SMLH34 et une petite-fille de harki.

Nous n'étions pas nombreux ce vendredi matin pour honorer la mémoire des harkis qui avaient choisi la France, c'était la 4^{ème} cérémonie patriotique en 6 jours ! Photos : le colonel Brisse portait le drapeau de l'UNC, le professeur Aben celui de la Légion d'honneur.



20 mai 2022

Déjeuner-causerie, organisé par le comité de Montpellier et animé par le bâtonnier Gérard Cristol : « Décorations et signes religieux, même combat ? A propos d'un arrêt de la chambre civile de la Cour de cassation ».

Photo, de gauche à droite : le bâtonnier Gérard Christol, le père Philippe Régeard du Cormier, le général Elrick Irastorza.



Dans les préliminaires de sa plaidoirie sur le port des décorations et leur assimilation aux signes religieux, le bâtonnier a égrené quelques réflexions : "Jamais la retraite !" Lorsque je serai trop vieux "vous me mettez une robe et vous me laisserez errer dans la salle des pas perdus [...] parlez-moi !" En deux phrases simples, lapidaires, il nous livre en ombre chinoise un drôle de portrait de notre société. En effet, nous n'avons pas assez d'heures en 24 h, pour parler avec les aînés qui s'ennuient. Nous l'avons éprouvé pendant le temps dur des confinements. "Parlez-moi !"

Ainsi on ne peut qu'éprouver des sentiments ambivalents en l'écoutant : les actifs veulent la retraite le plus tôt possible et les retraités souhaitent rester actifs le plus longtemps possible.

Juin

1er juin

Chambre de métiers et de l'Artisanat, jury des Prix au apprentis

C'est la première fois qu'une manifestation de la SMLH34 est accueillie à la chambre. La régionalisation des chambres de Métiers est effective. Le président Pujol (au centre de la photo costume sombre et chemise blanche) a obtenu que des activités importantes restent localisées au plus proche des sociétaires, pour une plus grande visibilité locale de l'investissement de la chambre régionale dans les politiques d'apprentissage. La remise des prix aux apprentis restera donc à Montpellier, le jury s'installe dans les locaux de la chambre.



8 juin

Congrès de la SMLH à Lyon

"La numérisation c'est notre patrimoine que l'on préserve, c'est le témoignage de nos vies, de notre histoire."

La grande Chancellerie a entrepris un immense chantier : la numérisation de tous les dossiers des légionnaires. Une autre phase de ce projet consisterait à centraliser toutes les archives numérisées concernant les légionnaires depuis la création de la Légion d'honneur en un lieu unique. La numérisation plaide le grand Chancelier concourra à la préservation de ce patrimoine, *"c'est une source d'exemplarité envers nos jeunes"*. La numérisation permettra également de faire mieux connaître l'ordre. Il remercie la société des membres de la Légion d'honneur qui participera (très modestement) à son financement. Nous avons également retenu que chaque légionnaire pouvait contribuer tout aussi modestement à la numérisation de son dossier. Pourquoi pas ?



20 juin

Un conseil d'administration était prévu ce lundi 20 juin. L'ordre du jour prévoyait l'organisation de l'assemblée annuelle, avec notamment la traditionnelle photo de groupe des candidats. Le sort en a décidé autrement. Ce jour-là, une très belle délégation de la SMLH34 assistait aux obsèques de notre ami Henry Jurquet. Le président de Lartigue et son épouse Anne-Marie, qui s'étaient tenus prudents pendant toute la période de la pandémie, avaient fait le déplacement jusqu'à la Grande-Motte. Le colonel de Lartigue n'a pas oublié la part qu'a apportée Henry Jurquet, dans la création de la revue départementale Les Centuries, initiée au début de sa présidence. Pierre Pic, lui aussi présent aux obsèques, n'a pas oublié l'implication d'Henry dans le financement des prix aux apprentis de l'Hérault. La présidente Danielle Aben était entourée de ses fidèles, Huguette Brugger, Lucien Beurier, Bernard Bonnafy, Gérard Deltour, François Jacquey, Alain Mombel. Le professeur Aben portait le drapeau de la SMLH, Frédéric Munoz, celui de l'ONM. Le préfet Bernard Pomel complétait la délégation de la SMLH. Le sénateur Bourgi avait annulé sa journée au Sénat pour honorer l'ami. Stéphan Rossignol, maire de la Grande-Motte, était lui

aussi venu accompagner l'ami. Henry repose dans ses terres natales de l'Aveyron. Il a été inhumé en présence de l'ancien ministre et ancien président de la région Languedoc-Roussillon, Jacques Blanc. Ghyslaine était dans l'impossibilité de faire le déplacement.



Photo rentrée solennelle 2019 de g. à d. Claude Reisman, Hubert Bouisson, Henry Jurquet, Danielle Aben.

Juillet

Assemblée annuelle

12 juillet 2022,

Maire-président attentif aux actions des associations qui sont soutenues par ses services (valeurs républicaines, mémoire, culture et traditions) Michaël Delafosse n'a rien oublié des actions emblématiques de la Société des membres de la Légion d'honneur dans l'Hérault. Mais, ajoute-il, *"on en fait beaucoup pour les jeunes [...] il ne faut pas oublier les adultes"*. Dans sa réponse, Danielle Aben lui a rappelé la première des actions de la SMLH34, *l'entraide et la solidarité envers les aînés isolés* ; une des actions phares qui devaient caractériser le Centenaire de la SMLH dans l'Hérault, s'adressait à des adultes engagés en parallèle d'une vie professionnelle (*le volontariat des sapeurs-pompiers*). Et, le président de la Métropole de Montpellier, qui avait inauguré, il y a trois jours, un terrain de jeu de balle au tambourin dans une commune voisine, ne pouvait pas désapprouver les *Trophées du Centenaire de la SMLH : course camarguaise, joutes languedociennes, jeu de balle au tambourin*.

Les actions traditionnelles reconduites à partir de 2023

* gala de prestige et de solidarité - 1^{er} vendredi de février

* prix aux apprentis - 2^{ème} trimestre

* rentrée solennelle - mi-octobre (en 2022 décembre)

* championnats de l'engagement citoyen de l'Institut Agro Montpellier

Les actions nouvelles adoptées lors du précédent mandat perturbées par la crise sanitaire

* les médailles d'honneur du volontariat des sapeurs-pompiers (mi-décembre)

* les Trophées sportifs du Centenaire de la SMLH

Les actions au quotidien sur le terrain

*rétablir les conseils d'administration en Cœur d'Hérault, point isochrone du département, pour une égalité de traitement entre tous les volontaires

*rétablir la présence de la SMLH34 auprès des collégiens et lycéens : transmission des valeurs républicaines et de la mémoire (charte de la laïcité, concours de la Résistance et de la Déportation, concours ONACVG34)

*présence soutenue du drapeau chez nos partenaires et notamment à Lunel, dans le cadre d'une action globale relevant de l'entraide et de la solidarité sur ce territoire



Aout

Libération de Montpellier

Charles Deygas (au centre) est à l'honneur, Patricia Mirallès le salue comme à l'accoutumée, mais cette fois-ci c'est la secrétaire d'Etat aux anciens combattants qui l'honore. Tous les Montpelliérains sont très fiers et très heureux de cette promotion pour la députée de la 1ère circonscription de l'Hérault. Et ce doit être la première fois que le message de la secrétaire d'Etat a été lu par la ministre elle-même à Montpellier.



Septembre

Centenaire de la société des membres de la Légion d'honneur



Nîmes, 23 septembre 2022 : ravivage de la Flamme en préambule aux cérémonies du Centenaire qui ont eu lieu le lendemain, au Pont du Gard, avec notamment la remise des prix aux apprentis du Gard. L'amiral Alain Coldefy ouvre la cérémonie. Patricia Bauvais porte la flamme prélevée la veille sur la tombe du soldat inconnu.

Octobre

Les prix aux apprentis

Verbatim "[...] Ce soir vous êtes tous acteurs du prestige et du rayonnement de nos ordres, vous êtes les témoins d'une jeunesse brillante que nous honorons... Monsieur le préfet merci de venir ouvrir cette séance. Merci de nous honorer, merci d'honorer ces apprentis porteurs d'avenir. Les aspirations des promotions évoluent au fil du temps. Ainsi les 91 candidats d'aujourd'hui sont particulièrement sensibles aux questions environnementales. Ils sont altruistes et bienveillants, cette tendance est fortement affirmée dans cette promotion 2022. Ils s'accordent sur deux critères : ils veulent être heureux dans leur métier mais ils veulent aussi par leur travail rendre les gens heureux. Ils sont courageux, et n'hésitent pas à faire ou à envisager des reconversions professionnelles pour être en adéquation avec leur idéal de vie et sociétal. Monsieur le préfet vous avez devant vous un bel échantillon des valeurs qui participent à la construction de notre socle républicain : l'excellence, le mérite, la solidarité et la fraternité. Les apprentis nous révèlent toujours des surprises et nous mènent depuis 11 ans sur des terres inexploitées. Je terminerai par des remerciements chaleureux au général de corps d'armée Guy Barascud, qui n'a pu être présent cet après-midi mais qui, par son altruisme, nous permettra, tout à l'heure, d'exprimer prestigieusement le lien Armée-Nation et l'indispensable attachement que nous devons avoir les uns envers les autres. Monsieur le préfet, encore merci à vous, et que la fête commence."

Danielle Aben

Ouverture de la 11^{ème} édition des prix aux apprentis de l'Hérault



Octobre

Un rond-point des ordres nationaux à Palavas-les-Flots

22 octobre

Après les heures sombres de la Révolution française, le 1^{er} consul Bonaparte a eu une bien difficile tâche : reconstruire la grandeur de la France. Des troupes ennemies assiégeaient la France dans le but d'y rétablir la royauté.

Il fallait instaurer la paix, reconstruire un nouveau lien social, réconcilier les citoyens qui s'entretuaient depuis 1789. Il fallait rétablir la paix civile.

Reconstruire la grandeur de la France hors des frontières, le génial militaire va s'y employer. Il faut lever des troupes pour combattre l'Autriche et le Royaume uni, il va y arriver en levant une armée de fidèles et loyaux combattants.



Reconstruire la grandeur de la France dans ses frontières, le génial consul va s'y employer : en soutenant les grands penseurs et savants issus de la Révolution ; en faisant voter des lois d'amnistie pour les exilés qui retrouvent leurs biens et leurs droits ; en adoptant des mesures d'apaisement pour le clergé et les fidèles qui retrouvent leur liberté de croyance. Il va y arriver en agrégeant une majorité de citoyens acquis à ses réformes. L'équilibre était cependant fragile. Les Républicains voyaient dans cette série de réformes une atteinte grave au sacro-saint principe d'Égalité.

Pour fidéliser ses troupes et les citoyens ralliés à son projet sociétal, le 1^{er} consul se devait de les récompenser, de les distinguer, de les honorer pour leur fidélité et leur loyauté. Cependant, la Révolution avait aboli toutes les décorations parce qu'elles étaient réservées à la noblesse.

Convaincre qu'il fallait une distinction pour récompenser les vaillants combattants fut chose aisée, et on le fit avec des armes d'honneur. Mais de là à récompenser par une même décoration des civils et des militaires il y avait loin. Le 1^{er} consul tint bon, il voulait constituer une Légion de gens remarquables tant par leur bravoure militaire que par leur audace intellectuelle. Il voulait une Légion de citoyens remarquables par leurs mérites et par leur probité, une légion à laquelle, si nécessaire, on pourrait confier la défense de la République, encore bien fragile à cette époque. En un mot, une Légion d'honneur.

Et cette Légion devait être civile et militaire, car la nouvelle France, si j'ose dire était Une et indivisible, les citoyens naissaient libres et égaux en droits, donc on ne pouvait opposer dans cette nation une catégorie de citoyens à une autre. La tâche fut difficile car une bonne partie des législateurs craignaient de voir se constituer une nouvelle noblesse. Ainsi la loi du 29 floréal de l'an X (soit le 19 mai 1802) fut approuvée seulement par 166 députés sur les 300 que comptait le Corps législatif, l'ancêtre de l'Assemblée nationale. Et les livres d'histoire ont retenu que Napoléon Bonaparte, aidé par son frère Lucien, avait pesé de tout son poids pour faire passer cette loi.

La Légion d'honneur est née d'hommes et de quelques femmes reconnus et distingués uniquement pour leurs mérites qu'ils soient inscrits dans la durée d'une carrière ou dans l'instant d'une extrême bravoure. Elle est née avec des hommes et des femmes courageux, audacieux, loyaux et patriotes qui ont rendu des services éminents à la nation : des gens d'honneur.

Voilà 220 ans que l'ordre existe. Il a connu dès le départ un succès extraordinaire en France, bien sûr, mais tout autant à l'étranger. Cette décoration a traversé tous les régimes depuis le Consulat, Monarchies et Républiques l'ont conservée, aucun n'a songé à la remettre en cause. Peut-être grâce à sa modernité et à son universalité.

Aujourd'hui les légionnaires d'honneur sont environ 90 000. Le code de la Légion d'honneur prévoit un maximum de 125000 membres.

Notre Grand Maître, le Président de la République, a voulu, en réduisant les contingents annuels, redonner à notre ordre le prestige sans lequel il ne serait plus une distinction. Ils'en est expliqué le 2 novembre 2017, devant le conseil des ministres et je le cite intégralement :

« Ordre universel, la Légion d'honneur est décernée dans tout domaine d'activité, civil et militaire, sans distinction d'origine sociale, de hiérarchie ou de sexe. Elle a cette vertu républicaine de placer sur un pied d'égalité, un soldat et un écrivain, un chercheur et une infirmière, un bénévole d'association et un industriel, un homme et une femme. Chaque promotion de la Légion d'honneur doit être paritaire, à l'exception des ministères pour lesquels le vivier ne l'est pas (armées, anciens combattants par exemple). Seul le mérite doit être salué et celui-ci se mesure à l'aune de l'intérêt général. C'est l'engagement au bénéfice de leurs concitoyens et de la France, dans la durée, qui doit exclusivement caractériser les membres de la Légion d'honneur »,

Madame la Ministre, M. le sénateur, M. le maire de Palavas sont les témoins de ce que nous, légionnaires héraultais, continuons à donner au service de la collectivité et en particulier des jeunes.

Pendant 7 ans nous avons œuvré à la transmission de la Mémoire en faisant travailler des étudiants dans le cadre du Centenaire de la Grande Guerre, et la ville de Palavas nous a accompagnés généreusement dans ce magnifique cycle mémoriel. Depuis 8 ans nous récompensons les étudiants de l'institut Agro de Montpellier, lauréats du championnat de l'engagement citoyen que nous avons créé. Depuis 11 ans, nous encourageons, récompensons et parrainons des apprentis formés dans l'Hérault. En 11 ans nous en avons récompensé 500. Et dimanche dernier ils étaient encore 100 à recevoir leurs prix à l'hôtel de ville de Montpellier.

Mmes et MM merci pour votre présence, Monsieur le maire, cher Monsieur Jeanjean, cher ami qui avez été le témoin privilégié de mon engagement professionnel pendant de longues années au service de la collectivité. Merci pour cette belle balise qui nous honore. Merci pour votre amitié, merci pour ce beau moment républicain que vous nous permettez de vivre

Danielle Aben

Palavas-les-Flots

Inauguration du rond-point des ordres nationaux

Novembre

Les alumni de L'institut Agro

11 novembre 2022

Verbatim : "Bonsoir Mme Aben, Je tenais à vous remercier pour l'invitation aux deux cérémonies de ce matin [11 novembre] et de m'avoir honoré pour être porte-drapeau de la SMLH. Lors de manifestations futures, n'hésitez pas si vous avez besoin de moi je me rendrai disponible et maintenir ce lien important armée nation. Mes hommages à votre mari. Respectueusement." *Marc BIBAL promotion des apprentis de l'Hérault 2022*

"Bonsoir Madame Aben, Madame Bodilis, J'ai bien reçu le virement de X XX € de la part de la SMLH et je vous en remercie grandement. Il participera à la mise en route de mes projets professionnels. Je sais que de nombreuses personnes et partenaires sont aussi très impliqués à vos côtés dans cette remise, par le présent, c'est aussi à eux que j'adresse mes plus sincères remerciements. Très cordialement."

Mathieu Mimran, promotion des apprentis de l'Hérault 2022.



Les universités et le monument aux Morts



Les championnats de l'engagement citoyen

26 novembre 2022

Clara Belleville, ingénieur agronome, reçoit le 1er prix par Richard Banton, président de Groupama Montpellier, partenaire historique du concours. Le doyen des ingénieurs agronomes de l'Hérault décorés de la Légion d'honneur, Bernard Alliot, représente la SMLH34.

Clara Belleville est championne pour avoir été déléguée de promotion titulaire, co-présidente de la remise des diplômes 2021 (neuf mois d'engagement pour une très grosse opération, qui mobilise 800 personnes), responsable de la restauration aux InterAgro (1700 participants), secrétaire des Occitanie 2020 (événement sportif), animatrice du club cinéma pour les séances du dimanche soir.

Verbatim : « Aujourd'hui, 26 novembre 2022, nous pouvons évidemment marquer une multitude d'anniversaires. Parmi eux j'en ai retenu trois qui peuvent parler à chacun de nous. D'abord, bien sûr, en 985, car c'est la première apparition du nom « Montpellier » ans un document officiel, par lequel le comte Bernard de Melgueil, ou « de Mauguio » si vous préférez, fait don de ce territoire au chevalier Guilhem, qui s'était engagé à son service. Donc



1037e anniversaire pour Montpellier. 26 novembre 1812, la bataille de la Berezina commence. Ce mot, Bérézina, est passé dans le langage commun comme synonyme de catastrophe, d'échec retentissant. Il signe en effet l'échec des ambitions de Napoléon 1er en Russie. Au moment où les ambitions russes semblent se briser sur l'engagement des citoyens ukrainiens, je trouve le rapprochement assez ironique.

Peut-être plus immédiatement intéressant pour notre société, il y a 48 ans exactement, Simone Veil prononçait, en sa qualité de ministre de la santé, le discours resté célèbre, par lequel elle présentait le projet de loi de dépénalisation de l'interruption de grossesse. Mais si ce projet de loi avait pu venir en discussion, par la volonté du président Giscard d'Estaing, c'est parce que des citoyennes et des citoyens, qui sont aujourd'hui des vieillards, et dont certains sont ici, se sont engagés pour mettre

un terme à une situation dont la ministre a dit, ce jour-là : « C'est à ce désordre qu'il faut mettre fin. C'est cette injustice qu'il convient de faire cesser. » Oui, jeunes gens, si aujourd'hui

vous disposez de ce droit, c'est parce que des citoyens de ma génération se sont engagés il y a 50 ans.

Donc c'est bien d'engagement citoyen qu'il est question à propos de la guerre en Ukraine, et à propos de l'Interruption volontaire de grossesse, et c'est encore d'engagement citoyen qu'il va s'agir dans les minutes qui viennent.

La section de l'Hérault de la Société des membres de la Légion d'honneur, que je représente à l'instant, a voulu créer ce championnat dans le cadre de son engagement statutaire en faveur de l'entraide et de la solidarité. Elle a choisi Sup Agro, il y a 8 ans, parce qu'elle voulait s'intéresser à des élèves de grande école, après avoir servi les étudiants des universités de Montpellier, dans le cadre du centenaire de la Grande Guerre. Elle a choisi Sup Agro, grâce au lien d'amitié qui unit votre directrice de l'époque, Anne-Lucy Wack, notre présidente, Danielle Aben, et moi-même. Elle a pu y parvenir parce que, dans le monde de l'agriculture, elle a trouvé des soutiens chez Groupama Montpellier, à la Chambre d'agriculture de l'Hérault et auprès des membres de l'ordre

du Mérite agricole. En conséquence, le jury de ce championnat est formé de MM. Richard Banton, pour Groupama Montpellier, Pierre Colin, pour la Chambre d'agriculture de l'Hérault, le professeur Pierre Signoret pour l'ordre du Mérite agricole, le professeur Stéphane de Tourdonnet pour l'Institut Agro, le président Alain Mombel et moi-même pour la société des membres de la Légion d'honneur.

C'est ce jury, qui a donc sélectionné celles et ceux, parmi les élèves de l'Institut Agro, qui, au cours de leur scolarité, ont eu le plus grand engagement au bénéfice de l'école mais aussi de la société tout entière. Cela veut dire en effet, prendre sa part dans le cadre du fonctionnement quotidien de l'école, faire en sorte que les études de tous les élèves se déroulent dans la meilleure atmosphère possible et qu'aucun ne soit abandonné sur le bord du chemin.

Cela veut dire aussi, participer à la promotion de toutes les causes qui concernent le reste de la société, car l'école ne doit pas être un monde clos et, disons-le, un monde égoïste. C'est peut-être d'ailleurs le point faible de cette promotion. Mais cela veut dire, néanmoins, ne pas oublier les obligations de réussite que l'on a contractées à l'égard de sa famille, à l'égard de l'école, à l'égard de la société tout entière, qui contribue à son financement. Tout cela étant précisé, nous pouvons maintenant procéder à la lecture du palmarès, [...] »



Professeur Jacques Aben

Président du jury des championnats de l'engagement citoyen

Décembre

Ordre National du Mérite 49^{ème} anniversaire

10 décembre 2022



LES ACTIONS PAR THEMES

L'entraide

Les prérogatives du siège

L'entraide locale, prioritairement mise en œuvre par les comités, consiste essentiellement à entretenir le lien entre les sociétaires et l'institution. La solitude, l'isolement sont les principaux fléaux dont souffrent les sociétaires à mesure qu'ils avancent dans l'âge. La section avec la collaboration des comités utilise tous les moyens possibles pour vaincre ce fléau. 25 délégués de territoire, entièrement bénévoles sont le premier contact avec nos grands anciens.

La section de l'Hérault

Patricia Weber, vice-présidente du conseil départemental de l'Hérault déléguée à la solidarité aux personnes et à l'autonomie a assisté à la totalité de l'assemblée. Ce fut l'occasion de jeter des bases de travail pour perfectionner, et améliorer nos relations avec nos aînés, les premiers travaux en 2023, concerneront la formation de nos délégués.



Lutte contre l'isolement

Verbatim

« Chère présidente, chère Danielle. Merci pour cette convocation à l'AG du 12.07.2022. Cela nous a fait très plaisir et rappelé le bon vieux temps [...] Je donne, en conséquence, tout pouvoir pour voter favorablement à l'élection de l'équipe candidate, l'approbation de la liste des postes de conseillers et chargés de mission proposés. En outre je tiens à exprimer mes plus vifs remerciements à Monsieur Bernard Bonnafy [vice-président du comité de Montpellier, délégué de secteur] qui nous a permis de reprendre contact (inscription aux Newsletters), mais surtout nous a rendu visite [...] tant en 2021 qu'en 2022. Nous l'avons bien apprécié et avons sympathisé [...] Bon courage pour la suite [...] »

Annie-Claude et Yves Martin*,
*commissaire général de division,
ancien inspecteur du commissariat de l'armée de Terre

Les cartes d'anniversaire

Les cartes d'anniversaires envoyées par voie postale à partir de 80 ans, évoquent un événement particulier de l'année. Pour les sociétaires qui n'ont pas accès à internet, c'est un moyen de tenir le fil tenu qui les rapprochent de la SMLH. La carte d'anniversaire représentait les apprentis honorés sur la scène de l'opéra Comédie le 14 novembre 2021. 390 cartes ont été envoyées au cours de l'année à la date anniversaire de chaque sociétaire.



Les cartes de vœux

Tous les sociétaires de plus de 80 ans reçoivent une carte de vœux, au cours du mois de janvier. Pour renforcer le lien avec le sociétaire, les cartes sont expédiées par son délégué de territoire qui rajoute ses vœux manuscrits.

Les cadeaux de fin d'année

Les cadeaux ont été pendant les festivités du Centenaire jusqu'en 2022 des bouteilles du Muscat de Lunel aux armes de la SMLH



La solidarité

L'institut Agro Montpellier

La solidarité concerne en général un public jeune. L'aide est principalement financière, elle est mise en œuvre par la section. Ces dernières années la population étudiante a énormément souffert.

Pour mémoire : Traditionnellement, la section soutenait la caisse de secours de l'Institut Agro de Montpellier gérée par la fondation Groupama. Dès le mois de février 2021, lors de la remise des diplômes au titre de 2020 en plein confinement la section doublait son enveloppe financière traditionnelle. La remise des diplômes au titre de 2021 a pu se tenir fin novembre comme il est de tradition dans cette Grande Ecole. La section a à nouveau consenti un double effort. Cet effort a été renforcé lors de la clôture de l'association qui a géré le Concours universitaire du Centenaire de la guerre de 14-18 pendant 5 ans par la liquidation des reliquats du compte de cette association.

En 2022 la fondation Groupama qui gérait les caisses de secours aux étudiants a changé de mains. Elle est devenue la fondation de l'Institut Agro. La tradition est bien établie, la société des membres de la Légion d'honneur de l'Hérault est dorénavant un partenaire financier de cette fondation qui a pour vocation, de secourir les étudiants de l'Institut dans le besoin, français ou étrangers.



Ce 26 novembre 2022 la société des membres de la Légion d'honneur Hérault remettait lors de la remise des prix un chèque aux étudiants chargés de la collecte des dons.

Les compagnons Emmaüs

Un nouveau groupe de jeunes fait partie du paysage de la section de l'Hérault. Ces jeunes gens pallient nos forces déclinantes et viennent en renfort à l'organisation matérielle de nos manifestations. Particulièrement disponibles, ils ne comptent pas leurs heures à nos côtés, ils nous rendent de grands services. Ils font partie intégrante des équipes chargées de l'organisation matérielle et ils partagent notre table, souvent avec timidité et réserve. Mais, outre le fait non négligeable, que la SMLH est pour eux une source d'argent de poche, cette diversion de leur quotidien leur offre, un sas de décompression, leur permet de côtoyer des personnes qui ne leur sont pas accessibles dans leur parcours de vie. Souvent étrangers, ils sont attendrissant dans l'apprentissage de la langue et de leur « éducation citoyenne ». Nous les voyons s'épanouir, prendre confiance en eux. Et puis nous les voyons sortir de la communauté d'Emmaüs, reprendre des études, trouver du travail, progresser dans leur vie professionnelle. En un mot, trouver et souvent retrouver une vie digne. Et alors de nouveaux compagnons apparaissent lors des prochaines manifestations. Côtoyer ces jeunes gens et les voir progresser dans leur parcours de vie est une grande source de confort moral pour les organisateurs. Nous sommes dans un rapport vertueux gagnant-gagnant.



12 juillet 2022, Grammont, assemblée annuelle. Les jeunes gens sont présentés à l'assemblée. Ceux-là sont en confiance. Ils connaissent bien Hélène Mandroux (à droite), maire honoraire de Montpellier. En effet, Hélène se rend régulièrement dans la communauté d'Emmaüs pour donner à ces jeunes gens des cours de civisme et de citoyenneté, pour les familiariser à la culture française.



L'inclusion

Découverte de la culture des Sourds lors de l'assemblée annuelle de la section, grâce à Françoise Chastel (2ème à gauche), la présidente héraultaise des Sourds et l'interprète de la langue des signes (LSF).

Rayonnement et prestige

Le gala de prestige C'est la manifestation historique de la SMLH34 : plus de 30 ans d'existence. Record d'affluence, record de présence des autorités du département, record de bénéfice au profit des prix aux apprentis 2020.

Pour la troisième année consécutive le gala ne pourra pas avoir lieu, le démarrage lent de la vie sociale post covid n'incite pas les organisateurs à courir un gros risque financier.

Pour mémoire : Paradoxalement, bien que l'année 2021 ait connu plusieurs périodes de confinement, en pariant sur les périodes de déconfinement toutes les manifestations prévues à l'occasion du Centenaire de la société des membres de la Légion d'honneur ont pu avoir lieu :

ouvrage sur les légionnaires de l'Hérault, cadeaux précieux aux aînés, assemblée annuelle de haute tenue, prix aux apprentis sur la scène de l'Opéra Comédie qui a accueilli 720 invités, prix de l'engagement citoyens à l'Institut Agro de Montpellier et un nouveau prix du Centenaire récompensant des jeunes ingénieurs aux projets novateurs en matière d'environnement.

Les réceptions dans l'ordre : les cérémonies de décorations recommencent, la société des membres de la Légion d'honneur a été à nouveau sollicitée pour des soirées prestigieuses intimes ou publiques, notamment à l'université de Montpellier.

Valeurs civiques et citoyennes

Les trophées du Centenaire

Enfin l'innovation des Trophées du Centenaire qui n'avaient pas pu bénéficier d'une année de lancement avant la manifestation du Centenaire a reçu un accueil particulièrement chaleureux et intéressé des milieux sportifs locaux. L'association avec la fédération des médaillés de Jeunesse et Sport a reçu un appui inattendu des pouvoirs publics locaux, très intéressés par ce rapprochement. Cette association a permis une visibilité accrue de la SMLH34. Cette opération qui a vocation à se pérenniser dans le temps concours à diffuser nos valeurs, renforcer l'appartenance d'une jeunesse à son territoire, acquérir des racines pour certains.

Actions au profit de la jeunesse

Collégiens et lycéens

Pour mémoire 2021 Malgré les périodes de confinement un travail de longue haleine a été entrepris avec les lycéens de Lunel et l'accompagnement bienveillant de la ville de Lunel. Un an après l'approche continue, les élèves ne sont pas oubliés, sont réceptifs à faire des travaux pratiques au profit de la SMLH. Déjà en 2021 lors de la cérémonie des prix aux apprentis la classe qui a travaillé sur le sens des valeurs, des racines, des traditions, l'importance de la transmission.

La présence sur ce territoire s'est poursuivie et intensifiée, des résultats perceptibles devraient voir le jour en 2023.

Etudiants

Les championnats de l'engagement citoyens

Pour mémoire La remise des prix au titre 2021 a eu lieu selon la tradition, le dernier samedi de novembre dans le grand amphithéâtre de l'école. A cette occasion la SMLH34 a consenti une nouvelle dotation à la caisse de secours des étudiants. Cette caisse a été également abondée par le reliquat des comptes de l'association qui a géré le Centenaire de la guerre de 1914-18.

Cette opération de promotion de la jeunesse engagée n'a jamais connu d'interruption malgré la crise sanitaire. Il faut saluer le courage de ces jeunes dont certains ont connu des jours particulièrement difficiles. Leur éthique, leur haut degré de qualification et leur résilience ne peuvent que laisser qu'optimiste pour leur aptitude à résoudre les crises écologiques et environnementales qu'ils ont déjà à affronter.

Verbatim : Je suis diplômé !!! j'ai reçu ce matin par courrier postal recommandé mon diplôme de fin d'étude d'ingénieur de Montpellier SupAgro. Il marque ainsi l'aboutissement d'un parcours de 3 années dans un établissement où j'ai appris l'importance du partage, de la solidarité et l'inclusion dans les métiers du développement rural. ces valeurs qui m'ont permis de recevoir un certificat de l'engagement étudiant et une reconnaissance de la société des membres de la Légion d'Honneur de l'Hérault #SMLH34. Je remercie grandement Danielle Aben ainsi que tous les membres de la SMLH34 pour le prix qui m'a été accordé. [...]



Cédric Ella Bolo - 2e

Local Sourcing Coordinator - Supply Chain

BRASCO - Montpellier SupAgro
Pointe-Noire, Kouilou, République du Congo

Les apprentis

Pour mémoire 2021 En cette année de Centenaire de la SMLH, la section avait fait le pari de réunir 100 jeunes méritants pour fêter les 100 ans de la Société. Pari tenu record de participation 720 personnes, les jeunes sont heureux, les partenaires satisfaits, les sociétaires et amis nombreux. La Métropole de Montpellier avait mis à disposition de la SMLH34 l'Opéra Comédie pour cette manifestation symbolique. La cérémonie a été particulièrement grandiose.

L'engouement tant des partenaires que des établissements de formation est tel, que le jury s'est retrouvé devant des effectifs identiques à l'année précédente.

En 2022, le prix des apprentis

C'est 91 candidats : 60 garçons, 31 filles ; (PM 2021 : 81 candidats, 57 garçons, 24 filles, et une classe de 15 lycéens hors-concours).

C'est 34 diplômes différents : 1 ingénieur, 1 titre pro, 2 BTS, 4 BP, 3 Bac, 20 CAP, 1 brevet métiers d'art, 1 technicien d'art, 1 facteur d'art ; (2021, PM 33 diplômes différents : 2 ingénieurs, 4 Bac Pro, 6 BP, 6 BTS, 15 CAP, 1 brevet de métiers d'art).

C'est 12 établissements : 4 CFA, 6 lycées, 1 grande école, 1 manufacture (PM 2021 : 14 établissements, 3 CFA, 8 lycées, 2 grandes écoles, 1 manufacture).

C'est 5 grandes catégories de métiers : Agriculture et métiers de la mer, Bâtiment et travaux publics, Métiers de l'automobile et de l'aéronautique, Métiers des services : de bouche, de la santé, des soins et du commerce, Nouveaux métiers : environnement, art et communication.

Nota : en 2021, avec l'arrivée importante de nouveaux établissements et de nouveaux métiers, les catégories ont dû être regroupées pour répartir équitablement les récompenses. Les catégories d'origines étaient : Agriculture et métiers de la mer, Métiers de bouche, Bâtiment et travaux publics, Métiers Soins à la personne, Métiers divers.

Néanmoins, un Centenaire terminé, une crise sanitaire derrière nous, une crise financière se profile. Les partenaires publics sont à la peine pour boucler leurs budgets, nous devons nous résoudre à abandonner l'opéra Comédie. C'est un haut lieu de prestige à Montpellier qui accueillera cette 11^{ème} édition de remise des prix, ce sera la salle des Rencontres de l'hôtel de ville de Montpellier. Elle peut accueillir 500 places, pour cette première nous sommes retrouvés 400 personnes. Le succès ne faiblit pas.

Verbatim « Aujourd'hui la plus belle des transmissions, vous l'avez fait remarquer, madame la présidente c'est le savoir. De très belles paroles [...] beaucoup d'émotion [...] beaucoup de générations sont représentées au travers de ces médailles, de ces récompenses [...] portées avec la seule et unique valeur le travail, l'effort, l'engagement [...] Jeunes récompensés vous êtes invités à vous engager, à créer vos entreprises, et à votre tour à transmettre [...] »

Roger-Yannick Chartier,

adjoint au maire de la ville de Montpellier, représentant le maire Michaël Delafosse



LES COMPTES 2022 PAR FONCTION

Principales opérations

Plan comptable

Les résultats

Exercice 2022	section de l'Hérault	TOTAL	1 - Fonctionnement	2 - Gala...	3 - Prestige	4 -Entraide Lutte contre Isolement	5 - Apprentis	6 - Solidarité	7 - Transmission	8 - Mémoire	9 - Sète	10 - Montpellier	11- Pic Saint Loup
60	Achats	5 291,86	342,33	0,00	0,00	0,00	1 617,55	0,00	2 399,98	932,00	0,00	0,00	0,00
607	Achats de marchandises	5 291,86	342,33	0,00	0,00	0,00	1 617,55	0,00	2 399,98	932,00	0,00	0,00	0
61	Services extérieurs	134,25	53,00	0,00	0,00	0,00	53,00	0,00	28,25	0,00	0,00	0,00	0
613	Locations (immobilières)	106,00	53,00	0,00	0,00	0,00	53,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0
618	Divers	28,25	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	28,25	0,00	0,00	0,00	0
62	Autres services ext.	12 437,56	4 928,16	0,00	0,00	804,90	5 356,50	0,00	513,00	10,00	0,00	825,00	0,00
622	Honoraires	3 317,32	1 186,41	0,00	0,00	0,00	1 870,91	0,00	260,00	0,00	0,00	0,00	0
623	Publicité, publications	248,50	45,00	0,00	0,00	45,00	158,50	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0
6238	Pourboires	120,00	0,00	0,00	0,00	0,00	120,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0
625	Missions et réceptions	6 598,75	2 696,75	0,00	0,00	0,00	2 824,00	0,00	253,00	0,00	0,00	825,00	0
626	Frais postaux et télécom	1 142,99	0,00	0,00	0,00	759,90	383,09	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0
6281	Cotisation (activité)	10,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10,00	0,00	0,00	0
6286	Cotisation (statutaire)	1 000,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0
65	Autres charges gestion	17 105,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 805,00	0,00	1 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6571	Bourses versées	17 105,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 805,00	0,00	1 300,00	0,00	0,00	0,00	0
67	Charges exceptionnelles	700,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	700,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6713	Dons	700,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	700,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0
	Total	35 668,67	5 323,49	0,00	0,00	804,90	22 832,05	700,00	4 241,23	942,00	0,00	825,00	0,00
Produits													
70	Ventes et prestations	3 632,00	2 675,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	957,00	0,00
706	Prestation service	3 632,00	2 675,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	957,00	0
74	Subventions	26 920,00	0,00	0,00	0,00	0,00	25 920,00	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
742	Subvention régionale	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0
743	Subvention départementale	1 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0
744	Subvention EPCI	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0
745	Subvention communale	7 920,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 920,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0
746	Subvention publique autre	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0
747	Subvention privée	11 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 700,00	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0
75	Autres produits gestion	12 059,84	11 697,84	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	362,00	0,00	0,00	0,00
754	Don	6 207,84	6 207,84	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0
7541	Don (Statutaire)	540,00	540,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0
7561	Cotisation (Statutaire)	460,00	460,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0
756	Cotisation	4 490,00	4 490,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0
758	Produits divers gestion courai	362,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	362,00	0,00	0,00	0
77	Produits exceptionnels	2 525,00	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	323,27	2 101,73	0,00
778	Autres produits exceptionnels	2 525,00	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	323,27	2 101,73	0
	Total	45 136,84	14 472,84	0,00	0,00	0,00	25 920,00	0,00	1 000,00	362,00	323,27	3 058,73	0,00
	Résultat	9 468,17	9 149,35	0,00	0,00	-804,90	3 087,95	-700,00	-3 241,23	-580,00	323,27	2 233,73	0,00
													1620,96
Pour Mémoire comptes des comités intégrés à la section Hérault							Excédents comptes apprentis 3087,95 encaissements tardifs au titre de 2021						
	PIC SAINT LOUP	1 620,96											
	MONTPELLIER	2 233,73											
	SETE	323,27											
	NET SECTION	5 290,21											

Dépenses	35 668,67		
Recettes	45 136,64		
Résultat 2022	+ 9 468,17	2021	déficit 5 631,46
Pic-Saint-Loup	+ 1 620,96		
Montpellier	+ 2 233,73		
Sète	+ 323,27		
Net section	+ 5 290,21		
Solde comptable et bancaire de la section de l'Hérault 54 652,11 €			

Nota

Les comptes du comité du Pic Saint Loup ont été clôturés au cours de l'exercice 2021. Les comptes du comité de Sète et de Montpellier ont été clôturés au cours de l'exercice 2022. Sur le plan comptable, chaque comité demeure gestionnaire des ressources constatées au moment de la clôture des comptes. C'est Lucien Beurrier trésorier adjoint qui administre les opérations.

Lors de l'assemblée générale 2023, tenue le 23 juin 2023 à Boulogne Billancourt, il a été précisé que les sections ont fait de gros efforts pour clôturer des comptes de comités en 2022. Devant les coûts exorbitants des tenues de comptes bancaires, le processus est appelé à se poursuivre, notamment pour les comités inactifs.

RAPPORT DU TRESORIER

Les comptes des comités en 2022

Recettes

Hérault

Situation financière des comités et de la section au 31/12/ 2022

INTITULES	Lodève Bédarieux Cœur d'Hérault	Béziers	Montpellier	Sète					Total des comités
SOLDE COMPTABLE AU 31/12/ 2021	692,48	1 376,85	1 761,73	817,67					4 648,73
RECETTES									
B.1 Allocations semestrielles et exceptionnelles de la section									0,00
B.2 Allocations de solidarité reçues du Siège									0,00
B.31 Produits des manifestations au profit des seuls sociétaires			1 405,00						1 405,00
B.32 Produits des manifestations au profit des personnes extérieures à la SMLH									0,00
B.4 Dons reçus directement									0,00
B.41 Dons versés par la section au bénéfice du comité									0,00
B.41 Dons versés par le siège au bénéfice de la section									0,00
B.5 Cotisations									0,00
B.6 Abonnements à la Cohorte									0,00
B.7 Subventions collectivités locales		400,00							400,00
B.8 Contributions Volontaires			336,00						336,00
B.9 Produits des assemblées et réunions	535,00	390,00							925,00
B.10 Virements Internes			500,00						500,00
B.11 Ventes diverses									0,00
B.12 Produits de l'Honneur en Action									0,00
TOTAL DES RECETTES ANNEE 2022	535,00	790,00	2 241,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 566,00

INTITULES	Lodève Bédarieux Cœur d'Hérault	Béziers	Montpellier	Sète					Total des comités
DEPENSES									
C.1 Frais de fonctionnement		88,71		192,40					281,11
C.21 Entraide au profit des seuls sociétaires	84,00			252,00					336,00
C.22 Solidarité au profit des personnes extérieures à la SMLH									0,00
C.31 Dépenses des manifestations au profit des seuls sociétaires	540,00	248,00	1 401,00						2 189,00
C.32 Dépenses des manifestations au profit des personnes extérieures à la SMLH									0,00
C.4 Dons reversés au siège									0,00
C.5 Cotisations reversées au siège									0,00
C.6 Abonnements Cohorte reversés au siège									0,00
C.71 Prestige de l'Ordre au profit des seuls sociétaires				50,00					50,00
C.72 Prestige de l'Ordre au profit des personnes extérieures à la SMLH		20,00							20,00
C.8 Achats matériel et petits mobiliers									0,00
C.9 Frais d'assemblée générale, assemblée locale et réunions		518,00							518,00
C.10 Virements Internes			2 601,73	323,27					2 925,00
C.11 Achats divers									0,00
C.12 Dépenses de l'Honneur en Action									0,00
C.13 Allocations et dons versés aux comités									0,00
TOTAL DES DEPENSES ANNEE 2022	624,00	874,71	4 002,73	817,67	0,00	0,00	0,00	0,00	6 319,11
Solde bancaire théorique au 31/12/ 2022	603,48	1 292,14	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 895,62
D.1 Espèces									0,00
D.2 Bred Banque Populaire	603,48	1 292,14							1 895,62
SOLDE BANCAIRE REEL AU 31/12/ 2022	603,48	1 292,14	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 895,62
Éléments différés									
E.1 Dépenses non encore débitées du compte Bred									0,00
E.2 Recettes non encore créditées au compte Bred									0,00
SOLDE COMPTABLE AU 31/12/ 2022	603,48	1 292,14	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 895,62

Pour mémoire : les comptes du comité du Pic-Saint-Loup n'apparaissent pas puisqu'ils ont été intégrés en 2021.

Les comptes consolidés de la section et des comités

Hérault

Situation financière des comités et de la section au 31/12/ 2022

INTITULES	Comités et section	Montants "consolidés"
SOLDE COMPTABLE AU 31/12/ 2021		
	49 832,67	49 832,67
RECETTES		
B.1 Allocations semestrielles et exceptionnelles de la section	4 490,00	4 490,00
B.2 Allocations de solidarité reçues du Sièg	0,00	0,00
B.31 Produits des manifestations au profit des seuls sociétaires	2 317,00	2 317,00
B.32 Produits des manifestations au profit des personnes extérieures à la SMLH	240,00	240,00
B.4 Dons reçus directement	780,00	0,00
B.41 Dons versés par la section au bénéfice du comité	0,00	0,00
B.41 Dons versés par le sièg au bénéfice de la section	6 207,84	6 207,84
B.5 Cotisations	220,00	0,00
B.6 Abonnements à la Cohorte	0,00	0,00
B.7 Subventions collectivités locales	15 620,00	15 620,00
B.8 Contributions Volontaires	12 398,00	12 398,00
B.9 Produits des assemblées et réunions	3 505,00	3 505,00
B.10 Virements Internes	2 925,00	0,00
B.11 Ventes diverses	0,00	0,00
B.12 Produits de l'Honneur en Action	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES ANNEE 2022	48 702,84	44 777,84

INTITULES	Comités et section	Montants "consolidés"
DEPENSES		
C.1 Frais de fonctionnement	790,11	790,11
C.21 Entraide au profit des seuls sociétaires	747,00	747,00
C.22 Solidarité au profit des personnes extérieures à la SMLH	27 523,79	27 523,79
C.31 Dépenses des manifestations au profit des seuls sociétaires	2 189,00	2 189,00
C.32 Dépenses des manifestations au profit des personnes extérieures à la SMLH	0,00	0,00
C.4 Dons reversés au sièg	780,00	0,00
C.5 Cotisations reversées au sièg	220,00	0,00
C.6 Abonnements Cohorte reversés au sièg	0,00	0,00
C.71 Prestige de l'Ordre au profit des seuls sociétaires	50,00	50,00
C.72 Prestige de l'Ordre au profit des personnes extérieures à la SMLH	924,00	924,00
C.8 Achats matériel et petits mobiliers	0,00	0,00
C.9 Frais d'assemblée générale, assemblée locale et réunions	5 829,29	5 829,29
C.10 Virements Internes	2 925,00	0,00
C.11 Achats divers	9,59	9,59
C.12 Dépenses de l'Honneur en Action	0,00	0,00
C.13 Allocations et dons versés aux comités	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES ANNEE 2022	41 987,78	38 062,78
Solde bancaire théorique au 31/12/ 2022	56 547,73	56 547,73
D.1 Espèces	0,00	0,00
D.2 Bred Banque Populaire	56 547,73	56 547,73
SOLDE BANCAIRE REEL AU 31/12/ 2022	56 547,73	56 547,73
Eléments différés		
E.1 Dépenses non encore débitées du compte Bred	0,00	0,00
E.2 Recettes non encore créditées au compte Bred	0,00	0,00
SOLDE COMPTABLE AU 31/12/ 2022	56 547,73	56 547,73

Les comptes 2022 de la section seule

Situation financière seule au 31 12 2022

Société des membres de la Légion d'Honneur

SECTION de	Hérault
Situation financière de la section seule au 31 décembre	2022

INTITULES	TOTAUX
SOLDE COMPTABLE AU 31/12/ 2021	45 183,94 €
RECETTES	
B.1 Allocations semestrielles, exceptionnelles recues de la section	4 490,00 €
B.2 Allocations de solidarité reçues de la section	
B.31 Produits des manifestations au profit des seuls sociétaires	912,00 €
B.32 Produits des manifestations au profit des personnes extérieures à la SMLH	240,00 €
B.4 Dons reçus directement	780,00 €
B.41 Dons reçus du siège	6 207,84 €
B.5 Cotisations	220,00 €
B.6 Abonnements Cohorte	
B.7 Subventions des collectivités locales	15 220,00 €
B.8 Contributions volontaires	12 062,00 €
B.9 Produits des assemblées et réunions	2 580,00 €
B.10 Virements Internes	2 425,00 €
B.11 Ventes diverses	
B.12 Produits de l'Honneur en Action	
TOTAL DES RECETTES ANNEE 2022	45 136,84 €
DEPENSES	
C.1 Frais de fonctionnement	509,00 €
C.21 Entraide au profit des seuls sociétaires	411,00 €
C.22 Solidarité au profit des personnes extérieures à la SMLH	27 523,79 €
C.31 Dépenses des manifestations au profit des seuls sociétaires	
C.32 Dépenses des manifestations au profit des personnes extérieures à la SMLH	
C.4 Dons reversés au siège	780,00 €
C.5 Cotisations reversées au siège	220,00 €
C.6 Abonnements Cohorte reversés au siège	
C.71 Prestige de l'Ordre au profit des seuls sociétaires	
C.72 Prestige de l'Ordre au profit des personnes extérieures à la SMLH	904,00 €
C.8 Achats matériel et petits mobiliers	
C.9 Frais d'assemblée générale, assemblée locale et réunions	5 311,29 €
C.10 Virements Internes	
C.11 Achats divers	9,59 €
C.12 Dépenses de l'Honneur en Action	
C.13 Allocations et dons versés aux comités	
TOTAL DES DEPENSES ANNEE 2022	35 668,67 €
SOLDE BANCAIRE REEL	
D.1 Espèces (copie inventaire physique à fournir)	0,00 €
D.2 Bred Banque Populaire (copie dernier extrait de compte à fournir)	54 652,11 €
SOLDE BANCAIRE THEORIQUE AU 31/12/ 2022	54 652,11 €
ELEMENTS DIFFERES	
E.1 Dépenses non encore débitées du compte Bred	0,00 €
E.2 Recettes non encore créditées au compte Bred	0,00 €
SOLDE COMPTABLE AU 31/12/ 2022	54 652,11 €

LA VERIFICATION DES COMPTES

Rapport du commissaire-général Deltour

RAPPORT DE VERIFICATION DES COMPTES

Exercice 2022

Conformément à la mission qui m'a été confiée, j'ai procédé à la vérification des comptes de la société des membres de la Légion d'honneur de la section de l'Hérault, clos le 31 décembre 2021 et qui portaient sur la période du 1er janvier 2022 au 31 décembre 2022.

Tous les documents comptables nécessaires à l'examen des comptes ont été mis à ma disposition par le trésorier.

L'année 2022 a permis de réaliser toutes les actions prévues dont le point d'orgue fut le prix des apprentis.

Les soldes en banques sont conformes aux extraits de comptes.

L'avoir du compte général au 31/12/2022 s'élevait à la somme de 54652,11€. Il était en augmentation de plus de 9000€ par rapport au solde comptable au 31/12/2021.

La situation financière est saine.

La comptabilité a été rigoureusement suivie. Il convient d'adresser au trésorier Lucien Beurier nos plus vifs remerciements pour le travail accompli durant de nombreuses années et de souhaiter à Henri Coquelle, son successeur, bonne chance.

Je vous propose d'approuver les comptes de l'exercice 2022 tels qu'ils vous ont été présentés et de donner quitus au trésorier.

A Montpellier le 3 juillet 2023

Gérard Deltour, vérificateur aux comptes



LES PROJETS 2024

Les projets traditionnels reconduits et en cours

Entraide et solidarité

Reconduction de toutes les opérations de lutte contre l'isolement
Cartes de vœux, cartes d'anniversaire, cadeaux aux aînés.

Formation des délégués

Les intentions de 2022 se concrétisent, des contacts et séances de travail ont déjà eu lieu au cours de l'année avec les services départementaux, un premier séminaire à l'intention des délégués de territoire, des chargés de mission et membres du conseil d'administration est en cours de programmation pour la rentrée 2023
Intervention de Madame Patricia Weber, vice-présidente déléguée du conseil départementale de l'Hérault

Participation financière dans les fondations chargées de secours la jeunesse étudiante

Mémoire, prestige et rayonnement de l'ordre

Ordre national du Mérite

FFJSEA

Réception dans l'ordre de la Légion d'honneur

Gala de prestige

Rentrée solennelle

Présence soutenue du drapeau dans les collectivités partenaires, lors des cérémonies patriotiques et mémorielles et présence soutenue dans leurs manifestations.

Transmission

Des savoir-faire : Les prix aux apprentis

Des valeurs et de la culture Les Trophées du Centenaire de la SMLH

Valorisation de l'engagement citoyen

Volontariat des sapeurs-pompiers

Championnat de l'engagement citoyen de l'Institut Agro Montpellier

Les alumni d'Agropolis. La SMLH34 est membre fondateur de cette association des apprentis issus du CFA agricole de l'Hérault

Les projets nouveaux

Diffusion des valeurs

Olympiades de la jeunesse (JO 2024) national

Jeunes porte-drapeaux

Projet citoyen d'Ecole : parcours initiatique du jeune citoyen, du CP au CM2 - civisme et citoyenneté

La charte de la laïcité : petit rappel la rentrée solennelle qui a toujours lieu autour du 15 octobre n'a pas pu être programmée. En guise de manifestation, la section de l'Hérault a été la première association de la Métropole à signer la charte de la laïcité. La signature - solennelle - a eu lieu le 15 octobre 2020 dans la salle du conseil municipal. L'évènement a eu une résonance nationale, enregistrée par un journaliste du Figaro qui a suivi la séance.

Un travail de fonds a été entrepris sur le territoire de Lunel. Il consiste

**à augmenter la visibilité de la SMLH dans la ville centre, avec une présence soutenue du drapeau*

**à renforcer l'attractivité des jeunes dans les métiers dits manuels en collaboration avec la chambre des métiers et amener les indécis vers l'apprentissage.*

**à diffuser auprès des lycéens les valeurs fondamentales du socle de la Nation*

**à donner à ces jeunes qui se considèrent eux-mêmes défavorisés fierté et reconnaissance notamment par l'approche sportive (les trophées du centenaire*

**à valoriser les jeunes en leur proposant des travaux utiles à la SMLH (plaquettes, conceptions diverses) et en les récompensant*

BUDGET PREVISIONNEL 2024

Previsionnel 2024	section de l'Hérault	TOTAL	1 - Fonctionnement	2- Gala solidarité	3 - Prestige rentrée solennelle	4 -Entraide Isolement	5 - Apprentis	6 - Solidarité	7 - Transmission culture Trophées	7 - Transmission Agro	7 - Transmission SPV	7 - Transmission Olympiades	8 - Transmission Civisme Mémoire
Charges													
60	Achats	19 100	300	1 000	2 000	3 000	1 500	0	500	500	300	0	10 000
607	Achats de marchandises	19 100	300	1 000	2 000	3 000	1 500	0	500	500	300	0	10 000
61	Services extérieurs	11 300	100	11 100	100	0	100	0	0	0	0	0	0
613	Locations (immobilières)	400	100	100	100	0	100	0	0	0	0	0	0
	Sous traitance générale	6 000	0	6 000									
618	Divers	5 000	0	5 000									
62	Autres services ext.	20 610	1 510	10 300	900	1 500	6 400	0	0	0	0	0	0
622	Honoraires (photos)	4 500	1 000	1 500			2 000						
623	Publicité, publications (diplôme)	5 200		4 000	300	500	400						
6238	Pourboires	1 400		500	300		600						
625	Missions et réceptions	7 500	500	4 000			3 000						
626	Frais postaux et télécom	2 000		300	300	1 000	400						
6281	Cotisation (activité)	10	10										
6286	Cotisation (statutaire)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
65	Autres charges gestion	17 500	0	0	0	0	15 000	1 000	0	1 500	0	0	0
6571	Bourses versées	17 500					15 000	1 000		1 500			
67	Charges exceptionnelles	390	390	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
6713	Dons	390	390										
	Sous total	69 000	2 300	22 400	3 000	4 500	23 000	1 000	500	2 000	300	0	10 000
86	Emplois des contributions volontaires	177 000	73 000	0	0	0	73 000	0	0	0	0	0	31 000
860	Secours en nature	0											
861	Mise à disposition gratuites	15 000	5 000				5 000						5 000
862	Mise à disposition gratuites	15 000	5 000				5 000						5 000
870	Bénévolat 7 ETP (base SMIC)	147 000	63 000				63 000						21 000
	Total dépenses	246 000	75 300	22 400	3 000	4 500	96 000	1 000	500	2 000	300	0	41 000
Previsionnel 2024	section de l'Hérault	TOTAL	1 - Fonctionnement	2- Gala solidarité	3 - Prestige rentrée solennelle	4 -Entraide Isolement	5 - Apprentis	6 - Solidarité	7 - Transmission culture Trophées	7 - Transmission Agro	7 - Transmission SPV	7 - Transmission Olympiades	8 - Transmission Civisme Mémoire
Produits													
70	Ventes et prestations	22 600	2 000	20 600	0	0	0	0	0	0	0	0	0
706	Prestation service	14 000	2 000	12 000									
708	Produits de gestion courante	8 600		8 600									
74	Subventions	34 500	0	0	0	0	23 000	0	0	1 500	0	0	10 000
742	Subvention régionale	1 500					1 500						
743	Subvention départementale	1 000					1 000						
744	Subvention EPCI	3 000					3 000						
745	Subvention communale	17 500					7 500						10 000
746	Subvention publique autre	0					0						
747	Subvention privée	11 500					10 000			1 500			
75	Autres produits gestion	11 900	11 900	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
754	Don	6 000	6 000										
7541	Don (Statutaire)	500	500										
7561	Cotisation (Statutaire)	500	500										
756	Cotisation	4 500	4 500										
758	Produits divers gestion courante	400	400										0
77	Produits exceptionnels	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Sous total	69 000	13 900	20 600	0	0	23 000	0	0	1 500	0	0	10 000
87	Contributions volontaires en nature	177 000	73 000	0	0	0	73 000	0	0	0	0	0	31 000
870	Bénévolat 7 ETP	147 000	63 000				63 000						21 000
871	Prestations en nature	15 000	5 000				5 000						5 000
875	Dons en nature	15 000	5 000				5 000						5 000
	Total recettes	246 000	86 900	20 600	0	0	96 000	0	0	1 500	0	0	41 000
	Résultat	0	11 600	-1 800	-3 000	-4 500	0	-1 000	-500	-500	-300	0	0

VOTES

RAPPORT MORAL

CONTRE ___0___ ABSTENTION ___0___ POUR _____ RESULTAT : APPROUVE A L'UNANIMITE

RAPPORT FINANCIER

CONTRE ___0___ ABSTENTION ___0___ POUR _____ RESULTAT : APPROUVE A L'UNANIMITE

QUITUS AU TRESORIER

CONTRE ___0___ ABSTENTION ___0___ POUR _____ RESULTAT : QUITUS AU TRESORIER

ADOPTION DU BUDGET

CONTRE ___0___ ABSTENTION ___0___ POUR _____ RESULTAT : ADOPTE A L'UNANIMITE

Montpellier le 12 juillet 2023

ANNEXES

Les mouvements depuis le 12 juillet 2022

Les décès

Section	Nom	Statut	Date
340006 - Sète-Bassin de Thau	Marcelle Tassi	Membre associé	22/07/2022
340006 - Sète-Bassin de Thau	Sauveur Elmary	Légionnaire	23/07/2022
340001 - Montpellier	Georgette Billaud	Membre associé	28/07/2022
340006 - Sète-Bassin de Thau	Francis Crouzet	Légionnaire	05/08/2022
340001 - Montpellier	Gabriel Martin des Pallières	Légionnaire	15/08/2022
340006 - Sète-Bassin de Thau	Jean-Luc Brousse	Légionnaire	16/08/2022
340001 - Montpellier	Paul Batut	Légionnaire	15/09/2022
340001 - Montpellier	Odette Metral-Sala	Membre associé	20/09/2022
340001 - Montpellier	Jean Claude Ancel	Légionnaire	05/10/2022
340004 - Pic Saint-Loup	Joseph Sicard	Légionnaire	10/10/2022
340001 - Montpellier	Andrée Molinier	Membre associé	19/10/2022
340001 - Montpellier	Jacques André Roux	Légionnaire	29/10/2022
340001 - Montpellier	Paul Prunier	Légionnaire	12/11/2022
340006 - Sète-Bassin de Thau	Louis Doise	Légionnaire	15/11/2022
340003 - Béziers	Judith Gilet	Membre associé	20/11/2022
340001 - Montpellier	Pierre Julien	Légionnaire	27/11/2022
340001 - Montpellier	Bernard Robert	Légionnaire	18/12/2022
340004 - Pic Saint-Loup	Claude Patard	Légionnaire	18/12/2022
340001 - Montpellier	Bernard Chauvel	Légionnaire	24/12/2022
340001 - Montpellier	Juliette Druinot	Légionnaire	25/12/2022
340001 - Montpellier	Jacques Demaille	Légionnaire	03/01/2023
340001 - Montpellier	Etienne Guibal	Légionnaire	11/01/2023
340003 - Béziers	Marc Duvot	Légionnaire	31/01/2023
340001 - Montpellier	Zohra Piccolo	Membre associé	17/02/2023
340004 - Pic Saint-Loup	Michel Barbier	Légionnaire	18/02/2023
340005 - Lodève-Bédarieux-Coeur d'Hérault	Claude Alquier	Légionnaire	04/03/2023

Les adhésions

Section	Nom	Statut
3400 - HÉRAULT	Fabienne Ellul	Légionnaire
340001 - Montpellier	Hélène Ghesquiere	Légionnaire
340001 - Montpellier	Lyla Geyres	Membre associé
340001 - Montpellier	Jean-Michel Verdier	Légionnaire
340001 - Montpellier	Joseph Delalande	Légionnaire
340001 - Montpellier	Xavier Capdevila	Légionnaire
340001 - Montpellier	Jacques Carignano	Légionnaire
340001 - Montpellier	Jerôme Despey	Légionnaire

Les arrivants d'autres sections

Section	Nom	Ancienne section/comité	Statut	Date
3400 - HÉRAULT	Zohra Akkari	660001 - Perpignan Nord - Agly, 6600 - PYRÉNÉES-ORIENTALES	Membre associé	16/06/2023
3400 - HÉRAULT	Brigitte Doriath	940009 - Vincennes, 9400 - VAL-DE-MARNE	Légionnaire	16/06/2023
340001 - Montpellier	Daniele Puech	1200 - AVEYRON	Légionnaire	01/06/2023
340001 - Montpellier	Jean Puech	1200 - AVEYRON	Légionnaire	01/06/2023
340006 - Sète-Bassin de Thau	Philippe Garcia	640001 - Pau, 6400 - BÉARN - SOULE	Légionnaire	31/05/2023
340003 - Béziers	Maryse Pieri	5100 - MARNE, 510003 - Reims	Légionnaire	29/05/2023
340003 - Béziers	Etienne Lamps	7520 - PARIS, 752004 - Père-Lachaise	Légionnaire	13/04/2023
3400 - HÉRAULT	Jeannine Quennet		Membre associé	07/04/2023
AMIS ET DONATEURS	Muriel Argans Celerier		Ami personne physique	06/04/2023
340001 - Montpellier	Pierre Merlenghi	8300 - VAR, 830009 - Toulon	Légionnaire	13/03/2023
340001 - Montpellier	Joseph Delalande		Légionnaire	10/02/2023
340001 - Montpellier	Henri Emile	780008 - Rambouillet, 7800 - YVELINES	Légionnaire	01/02/2023
340001 - Montpellier	Olivier Chauveau	400001 - Haute-lande - Marsan, 4000 - LANDES	Légionnaire	21/01/2023
3400 - HÉRAULT	Serge Pilisi		Ami personne physique	17/01/2023
340001 - Montpellier	Marie-Paule Lefranc		Légionnaire	09/01/2023
AMIS ET DONATEURS	Simon Joffre-Merisse		Ami personne physique	05/01/2023
3400 - HÉRAULT	Sylvain Laniel	750002 - 2ème Arrondissement, 7500 - PARIS CENTRE	Légionnaire	14/12/2022
340003 - Béziers	Louis Michel Fabre	830006 - Fréjus-Saint-Raphaël, 8300 - VAR	Légionnaire	22/10/2022
340001 - Montpellier	Jean Louis Auzan	5800 - NIÈVRE, 580004 - Clamecy, 3400 - HÉRAULT	Légionnaire	13/10/2022
340001 - Montpellier	François Pons	5900 - NORD	Légionnaire	11/10/2022
340001 - Montpellier	Yves Carle		Légionnaire	28/09/2022
3400 - HÉRAULT	Thomas Lecorvaisier	13 - BOUCHES-DU-RHÔNE	Légionnaire	20/09/2022
340001 - Montpellier	Sylvain Duret	2400 - DORDOGNE	Légionnaire	28/07/2022
340001 - Montpellier	Alain Permingeat	180001 - Bourges, 1800 - CHER	Légionnaire	15/06/2022

Charte de la Laïcité

Signature solennelle

15 octobre 2020

Monsieur le maire, Monsieur le sénateur, Messieurs les officiers généraux, Monsieur le dignitaire, Mmes et MM les élus, Chers membres de l'ordre, Mmes et MM., Chers amis...

« Je jure sur mon honneur, de me dévouer au service de la République, à la conservation de son territoire dans son intégrité, à la défense de son gouvernement, de ses lois et des propriétés qu'elles ont consacrées ; de combattre, par tous les moyens que la justice, la raison et les lois autorisent, toute entreprise tendant à rétablir le régime féodal, à reproduire les titres et qualités qui en étaient l'attribut ; enfin, de concourir de tout mon pouvoir au maintien de la liberté et de l'égalité »

Ainsi prêtaient serment en l'an X les premiers légionnaires pour être reçus dans l'ordre

Il y a trois ans, pour notre rentrée solennelle, j'ai demandé à l'archevêque de Montpellier, Monseigneur Pierre-Marie Carré de prononcer la conférence inaugurale, sur le sujet de son choix, avec pour thème la Fraternité.

Les grincheux et les timides étaient affolés. « Es-tu sûr ? Tu prends des risques ». Je ne sais toujours pas où était le risque. Ce soir-là nous avons bénéficié d'une magistrale leçon de laïcité par ce brillant homme d'Église, membre de l'ordre de la Légion d'honneur.

Était-ce prémonitoire, précurseur du grand moment républicain que nous vivons ce soir ? La société des membres de la Légion d'honneur est particulièrement honorée d'être la première association de la ville à s'engager publiquement dans ce lieu hautement symbolique, la salle du Conseil municipal. Presque facile pour nous ce soir, d'approuver la charte de la laïcité, si l'on se reporte à la loi du 29 floréal an X portant création de la Légion d'honneur.

Quant à elle, la **Société des membres de la Légion d'honneur**, créée en 1921, au lendemain de la Grande guerre, a pris le relai en quelque sorte. Elle avait pour objectif immédiat de subvenir aux besoins des poilus légionnaires, glorieux combattants qui se trouvaient dans la misère, et ils ont été nombreux au sortir du conflit. Elle a consacré le principe de la Fraternité, de la Mémoire.

Le décor est planté. Plus que l'aide financière, l'approbation publique de nos activités est indispensable au bon accomplissement des missions que nous nous sommes assignées. Nous devons nous inscrire impérativement dans la vie de la cité.

La fraternité sous-tend la plupart de nos actions, tant au niveau de l'entraide que de la solidarité

Elles sont mises en œuvre par les sections départementales, ce sont des dizaines de bénévoles : militaires, magistrats, avocats, commerçants, hauts fonctionnaires, soignants, chefs d'entreprises qui sillonnent en permanence le terrain pour assister les personnes dans le besoin.

La majorité des personnes présentes ici ce soir

Le financement de ces actions est assuré par le siège national, exclusivement par les ressources propres de la société.

Le prestige de l'ordre est une injonction, prévue tant dans la loi du 29 floréal que dans nos statuts de 1921 ou de 2012. Ce soir nous aurions dû avoir notre rentrée solennelle. Nous voulions innover et organiser une rentrée des ordres nationaux, conjointement avec l'ordre national du Mérite. Nous avons envisagé raisonnablement la présence de 350 personnes, puisque la ville de Montpellier, permet pour un tarif symbolique, l'utilisation de la merveilleuse salle des Rencontres, outil combien précieux à l'expression associative.

Mais le contexte sanitaire en a décidé autrement.

Peu importe finalement, M. le Maire, puisque en nous accueillant aujourd'hui ici, pour cette signature solennelle, vous nous aidez encore à promouvoir le prestige de notre ordre.

En termes de Mémoire, vous avez donné le ton M. le maire dès la première heure de votre mandature, en rendant un hommage aux morts pour la France et aux porte-drapeaux. La SMLH34 est toujours présente à toutes les cérémonies et hommages à Montpellier, et dans bon nombre de communes du département. Nous arrivons à déployer simultanément 6 drapeaux pour les grandes dates, dont certains sortent plusieurs fois le même jour.

Le 11 novembre, le drapeau de la Légion d'honneur est présent au moins à 8 reprises sur le territoire de la Métropole. Depuis toujours ou presque, nous sommes au monument aux morts de Montpellier, à Sup Agro, dans les facs de Droit, de Médecine, et de Pharmacie. Mais en 2017, nous avons lancé une cérémonie dont nous sommes très fiers : à 15 h nous nous retrouvons dans la clinique Alzheimer les Jardins de Sophia, à Castelnau le Lez, avec les patients. C'est toujours un grand moment d'émotion que de voir la mémoire leur revenir, d'observer comment le drapeau peut ramener des bribes de conscience. Financièrement ces opérations sont neutres, les bénévoles donnent leur temps et abandonnent leurs défraiements.

Dans le cadre de la promotion du prestige de l'ordre et de la mémoire, nous avons sollicité exceptionnellement la ville de Montpellier pour participer à l'achat d'un drapeau supplémentaire. L'année d'après cette participation a été reconduite d'office. Nous avons décidé d'affecter cette somme à des dépôts de gerbes au principaux fêtes et cérémonies mémorielles, en association avec l'ordre national du Mérite. Nous avons commencé en 2020 par la journée du souvenir aux gendarmes morts en service au cours de l'année.

M le contrôleur général Blouin, nous sommes à votre disposition pour faire de même lors de l'hommage aux policiers tombés dans l'exercice de leur mission.

J'évoquerai aussi le soutien moral de la municipalité, dans ce domaine, et la mobilisation de ses élus à nos côtés. Tout a changé, mais rien n'a changé pour la SMLH.

Dans cette évocation, je ne peux pas passer sous silence le Concours universitaire du Centenaire de la Grande guerre à Montpellier. Nous avons réussi de 2014 à 2018 à faire travailler des étudiants des deux universités de Montpellier dans le cadre de leurs travaux de master ou de doctorat d'exercice. Tous les ans, nous avons publié leurs travaux avec le soutien de l'académie de Montpellier. Et en 2019, nous avons pu faire éditer la compilation de l'ensemble, cela ne représente pas moins de 695 pages.

Je salue le travail du professeur Aben qui a passé 6 étés d'affilée à compiler les travaux des étudiants.

A ce propos Je citerai le soutien financier et la reconnaissance publique que nous a apporté la mission Centenaire 14-18 en labellisant notre action.

et j'en remercie le général Irastorza ici présent que je salue. Je vous informe en outre que le général Irastorza vient de recevoir le prestigieux Prix littéraire de la SMLH pour son ouvrage « La tranchée des poncifs »

Les villes de Ganges, Mauguio, Palavas, Pérols, et des entreprises privées ont constitué le reste du tour de table. La ville de Montpellier n'a pas été sollicitée car dès le début de mon mandat, il y a 7 ans, j'ai pris pour principe de ne pas solliciter financièrement un partenaire public pour deux opérations différentes.

Ainsi, du mandat d'Hélène Mandroux, la SMLH recevait une subvention de fonctionnement. J'ai fait abandonner cette demande lorsque les prix aux apprentis ont été créés.

Je salue Hélène, toujours présente et bienveillante à nos côtés

L'engagement citoyen est mis en valeur, depuis 6 ans par la SMLH de l'Hérault. Nous organisons tous les ans, un concours au bénéfice des élèves ingénieurs de SupAgro Montpellier. La SMLH34 distingue des jeunes pour leur parcours exemplaire et bénévole, pendant toutes leurs années d'études, au service de leurs camarades, des lycéens, des populations. 30 à 40 concourent tous les ans. Et au fil du temps leur nombre croît, ce qui est bon signe. 10 sont classés, les 3 premiers reçoivent un prix, financé par des partenaires du monde rural et agricole. Les 7 suivants reçoivent un accessit. Tous les lauréats se voient offrir un livre de prestige par la ville de Montpellier. Ce prix a une forte résonance, car les élèves arrivent de tous les coins de France, et du monde entier.

La transmission intergénérationnelle sera le fil directeur des manifestations organisées par la SMLH pour la célébration du centenaire de sa création en 2021. Bien sûr dans l'Hérault nous célébrerons ce centenaire, mais aussi la 10^{ème} édition des Prix aux apprentis. Sans la ville et la Métropole de Montpellier, cette action n'aurait pas le lustre, et la solennité qu'elle a à Montpellier



Les prix aux apprentis sont devenus très populaires, ils sont installés dans le paysage national. Ils sont un marqueur de la SMLH. A Montpellier ils rassemblent une cinquantaine de très jeunes travailleurs méritants, autant de maîtres d'apprentissage et d'enseignants. Le cocktail qui suit réunit 350 personnes.

Pour la session du centenaire, nous nous fixons comme objectif de réunir une centaine de candidats, mais de distinguer particulièrement **les transmetteurs des savoir et des savoir-faire**, enseignants et maîtres d'apprentissage. Pour cette opération, Montpellier-Méditerranée-Métropole finance un prix, ce qui représente 1500 €, et met à notre disposition l'opéra Comédie pour la remise des prix.

Quant à la ville de Montpellier, elle nous apporte l'écrin de la salle des Rencontres, pour l'organisation de notre gala annuel de prestige et de solidarité. Il permet aux légionnaires et à leurs amis, d'apporter leur contribution financière au soutien des Prix aux apprentis.

Je ne peux pas terminer ce sujet sans remercier le sénateur Bourgi, toujours présent à nos côtés dans toutes nos manifestations, qui a su convaincre par son obstination le conseil régional d'Occitanie du bien-fondé de cette opération.

Dans le cadre des manifestations du Centenaire de la SMLH

nous avions prévu de récompenser, par des trophées, des jeunes sportifs courageux et méritants, brillant dans nos sports traditionnels locaux : la course camarguaise, les joutes languedociennes et le jeu de tambourin. L'idée est d'approcher des jeunes dépourvus de repaires par le sport et leurs donner les racines qu'ils ont perdu, Soutenus par le général de gendarmerie Jean-Valéry Letterman *que je salue et remercie pour son aide précieuse dans ce projet mais dont l'aide a été encore plus précieuse lors du confinement.*

Nous sommes en train (pour nos projets sportifs) d'élaborer, en concertation avec les enseignants, une maquette pédagogique qui sera testée à Lunel et dans le lycée agricole de Bonneterre de Pézenas. Des lycéens confectionneront les trophées qui devront reprendre les codes de notre devise : Honneur, Patrie, Solidarité. La gendarmerie de l'Hérault a prévu une superbe fête le 5 juin 2021, dans les arènes de Lunel, la SMLH34 y est associée. J'ai un peu fait bouger les lignes du projet. Puisque la Garde Républicaine sera présente pour un prestigieux spectacle avec ses chevaux, j'ai fait accepter l'idée que chaque jeune qui sera honoré par la société des membres de la Légion d'honneur, reçoive ces récompenses en même temps d'un légionnaire et d'un garde républicain. Bien sûr vous serez tous invités.

Dans ce cadre, La SMLH organisera une course à la cocarde qui mettra en lice les écoles de raseurs de l'Hérault. Les trophées viendront récompenser les vainqueurs de cette course, mais aussi les plus méritants des élèves.

La remise des trophées aux jouteurs et au joueurs de tambourin se fera plus tard dans l'année, nous aurons l'occasion d'en reparler. Les enfants de Montpellier et du reste de l'Hérault méritent notre attention autant que les jeunes lunellois. Une fois rodés nous souhaiterions appliquer ce programme aux autres sports traditionnels. Nous n'avons pas prévu de solliciter d'aide financière pour ces activités pédagogiques et sportives, mais nous aurons besoin de votre soutien et de vos conseils, notamment pour le jeu de tambourin que la Métropole soutient déjà.

Et enfin, toujours pour marquer ce centenaire de la SMLH dans l'Hérault, nous publierons, un splendide ouvrage, que nous devons au travail de bénédictin du professeur Aben

« Les Légionnaires d'honneur de l'Hérault – Histoire et géographie d'une cohorte »

1092 pages, 4512 légionnaires recensés, 3500 notices détaillées, 1272 montpelliérains présentés en 256 pages. La souscription est lancée, l'ouvrage sera disponible pour les cadeaux de fin d'année.

En conclusion, pour tout cela la ville et la Métropole nous offrent certes une aide matérielle importante, mais leur accompagnement et leur soutien moral nous sont aussi infiniment précieux. Aussi je souhaite leur exprimer au nom de la société des membres de la Légion d'honneur de l'Hérault toute notre gratitude.

Merci Mesdames et Messieurs de votre présence, Merci Monsieur l'adjoint [Sébastien Cote] de votre disponibilité,

Merci Monsieur le maire de votre écoute et de la belle tribune que nous avez offerte à la société des membres de la Légion d'honneur.

Danielle Aben

Société des membres de la Légion d'honneur

Présidente de la section de l'Hérault

16 octobre

SAMUEL PATY, Professeur d'Histoire et Géographie, à Conflans Sainte Honorine, froidement exécuté pour avoir exercé son métier d'enseignant. L'onde de choc nous envahit.

Sur internet

Hier après-midi, dans la salle du conseil municipal, Michaël Delafosse, a fait une intervention très convaincante alors qu'il paraphrait la charte de la laïcité avec la première association signataire : la société des membres de la Légion d'honneur (SMLH34). Dans son propos, le maire et le professeur d'histoire géographie se complétaient tour à tour pour en appeler aux fondements de la République et à la tolérance héritée de Voltaire. Il a expliqué avec force que la laïcité était une valeur consubstantielle de notre triptyque. Celui qui est écrit sur la façade de l'Hôtel de Ville. Et il a dit surtout qu'il ne fallait pas faire la moindre concession sur nos principes fondamentaux. Parce que, sinon, certains font passer la loi qu'ils croient être celle de leur dieu avant celle de la République. Ceux qui n'ont que faire du droit à la caricature et du pays des Droits de l'homme. Aujourd'hui, en région parisienne, un professeur exerçant la même discipline que le maire de Montpellier a été décapité par un terroriste, vraisemblablement parce qu'il a montré des caricatures de Mahomet en cours à ses élèves. Pris comme tous d'un profond sentiment d'horreur et de dégoût, j'ai immédiatement fait le lien avec le propos d'hier. Ces mots-là, forts et solennels, il va falloir les répéter. Inlassablement. Pour qu'ils rentrent dans la tête des esprits les plus égarés. Et il faut surtout que, collectivement, nous ne céditions plus un pouce de terrain.

Jérôme Carrière,

Journaliste

18 octobre

Jeudi dernier j'ai assisté, en mairie de Montpellier, à la signature de la charte de la laïcité par la société des membres de la Légion d'honneur de l'Hérault En dépit des critiques de quelques hurluberlus professionnels Michael Delafosse a tenu le cap. Gageons qu'il sera désormais suivi !

Général d'armée Elrick Irastorza

Grand officier de la Légion d'honneur

SMLH34

18 octobre

La Ligue de l'Enseignement de l'Hérault, encore sous le coup de l'émotion provoquée par l'assassinat barbare dont un enseignant vient d'être victime, tient en premier lieu à manifester toute sa sympathie aux membres de la famille ainsi durement touchée, mais aussi aux collègues du Collège et à sa Directrice qui avait vainement tenté de ramener des familles à une compréhension plus exacte du rôle de l'enseignant à propos de la liberté de conscience et de la liberté de pratique des convictions. Malheureusement, cela n'a pas arrêté le geste de l'auteur du crime qui a tué de sang-froid.

C'est l'occasion pour la Ligue de l'Enseignement de rappeler son attachement indéfectible à la liberté de pensée et de pratique des convictions qu'exprime le principe de Laïcité de notre République, qui est désormais une norme constitutionnelle. Rien ne saurait justifier les atteintes qui lui sont portées, surtout par des actes d'une telle cruauté : depuis 1789, toute personne peut librement croire ou ne pas croire et l'exprimer librement ainsi que l'énonce l'article 10 de la Déclaration des droits de l'Homme et du Citoyen, et cette conquête après des siècles de persécution ne permet aucune remise en cause. Un acte de barbarie reste un acte de barbarie et ne trouve aucune justification dans aucune philosophie.

Cet assassinat prémédité est aussi une attaque frontale aux institutions de la République qui sont destinées à former les futurs citoyens : l'Education nationale est précisément le premier palier de l'apprentissage de la citoyenneté. S'attaquer à cette institution à travers ses membres, c'est vouloir empêcher le grand projet des Lumières consistant à donner à chacun et chacune la pleine liberté des choix qui guideront la vie d'adulte à venir. La religion, quelle qu'elle soit, n'a aucune autorité pour empêcher que la Liberté, et en premier celle de définir ses propres choix, puisse être bafouée dans une République démocratique.

Nous sommes tous et toutes, où que nous soyons, quelque métier que nous exerçons, responsables de la vigilance qui doit s'exercer sur l'outil de liberté qu'est notre Ecole et sur le respect des règles de la Démocratie qui assurent à chacun et chacune le droit de vivre en paix.

Professeur Michel Miaille

Parvis de la Préfecture de l'Hérault

Président de la Ligue de l'enseignement Hérault SMLH34

Relevé d'identité bancaire

Société des membres de la Légion d'honneur de l'Hérault

Adresse de la section de l'Hérault

Société des membres de la Légion d'honneur – section de l'Hérault

BP 50042

34001 Montpellier cedex 1

Le SIREN de la SMLH **775 666 407**

Numéro de SIRET du siège **775 666 407 00074**

RNA du siège : W751027380

RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE		
Code Banque 10107	Code Guichet 00177	Code BIC BREDFRPPXXX
Numéro de compte 00517028509		Clé 73
Domiciliation BRED PARIS H.DE VILLE TEL : 08.20.33.61.77		
Numéro de compte bancaire international (IBAN) : FR76 1010 7001 7700 5170 2850 973		



Hérault

